

Droit et Liberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

Le « Parti Nationaliste » est dissous, mais ses pareils continuent...

Il faut mettre fin A TOUTES les menées racistes et antisémites

La date du 6 février avait été symboliquement choisie pour le premier meeting, à Paris, du « Parti Nationaliste ». De fait, cette réunion scandaleuse, salle des Sociétés Savantes, présentait toutes les caractéristiques du fascisme : exaltation de la violence, grossière démagogie, nationalisme effréné, excitation à la haine antisémite et raciste. Le même esprit régnait, sans aucun doute, au congrès constitutif du nouveau groupement.



Le Nationaliste de Saint-James et ses amis

Ils continuent... (Tract distribué au meeting du « Parti Nationaliste »)

qui s'est déroulé (à huis clos) les deux jours suivants.

Ces manifestations ont provoqué une vive émotion dans tous les milieux républicains. Des protestations nombreuses se sont élevées et, le 15 février, le gouvernement a ordonné la dissolution du « Parti Nationaliste », en vertu de la loi sur les « groupes de combat et milices privées ».

Quelques questions...

On ne peut qu'approuver une telle décision, même si elle apparaît tardive, et s'il est regrettable que le meeting du 6 février — dont l'orientation était prévisible — se soit tenu sans encombre, sous la protection de la police. Quelques questions se posent toutefois quant à la portée de cette mesure.

1° Entre le meeting des Sociétés Savantes et la mesure prise contre le « Parti Nationaliste », il y a eu les manifestations des « ultras » à Alger. « Le Monde » souligne que la décision gouvernementale « sanctionne la part prise par les membres de ce parti aux récentes manifestations algéroises hostiles au général de Gaulle et à M. Michel Debré ».

On ignore si d'autres délits, et lesquels, seront sanctionnés, dans le cas où des poursuites auraient lieu. Les violents propos antisémites tenus par plusieurs orateurs.

Albert LEVY.

(Suite page centrale)

Juifs, musulmans et chrétiens peuvent s'entendre en ALGÉRIE

La présence de quelque 500.000 militaires en Algérie, la qualité inévitablement inégale de leur formation, la diversité de leurs tendances politiques, peut-être aussi le fléchissement de la discipline personnelle. L'ivresse enfin, peuvent suffire

~~~~~  
par  
**Jacques FONLUPT-ESPERABER**  
Conseiller d'Etat Honoraire  
~~~~~

à expliquer les gestes regrettables dont auraient été victimes certains juifs d'Algérie. Ce sont là incidents fâcheux, mais inévitables et secondaires.

Ce qui est plus grave, c'est ce que rapporte par « L'Information Juive », des propos tenus devant quelques centaines de musulmans par un officier qui, attaquant le président Pierre Mendès-France, aurait déclaré que, « s'il revenait au pouvoir, les Arabes d'Algérie deviendraient les esclaves des juifs ».

Ces propos dont la sottise est crue, sont révélateurs d'un état d'esprit qui a lourdement pesé sur notre politique : on a voulu croire à une hostilité qui, à travers les milénaires n'aurait cessé d'exister, dans la postérité d'Abraham, la descendance spirituelle d'Ismaël aux descendants d'Isaac.

Or l'antisémitisme en Algérie est, dans la plus large mesure, l'œuvre des éléments européens de la population et non des musulmans. Sans doute existe-t-il parmi ces derniers des antisémites, et il se produisit parfois dans le passé entre Juifs et Arabes une tension dont la responsabilité incombait parfois aux maladresses politiques de la métropole. C'est ainsi que le décret Crémieux du 24 octobre 1870, en accordant aux seuls juifs la citoyenneté française qui restait refusée à leurs compatriotes musulmans, fut une erreur dont Seignobos a fort justement écrit qu'elle « irrita les Arabes ». Il n'en reste pas moins que les mouvements antisémites ont été généralement organisés et déclanchés par les Européens d'Algérie, soucieux de dériver sur d'autres l'hostilité que, par des agissements inadmissibles, ils avaient accumulée contre eux.

Il suffit, pour justifier cette affirmation, de rappeler les événements de la fin du siècle dernier.

La situation en Algérie était alors fort tendue. Paul Leroy-Beaulieu pouvait écrire vers 1896 : « L'Algérie est dans un état moral moins sain qu'avant 1870. Tous les éléments de (Suite page 2)

Au dernier Congrès du MOUVEMENT POPULAIRE FRANÇAIS

Le Fascisme International est né

De l'« individu à préjugés »

Le Bulletin international des Sciences sociales, édité par l'U.N.E.S.C.O., est une publication scientifique à laquelle collaborent des spécialistes de tous les pays membres. Elle se tient volontairement à l'écart de toute polémique et préfère souvent l'exposé des faits aux conclusions qu'on peut en tirer. Il n'en est que plus

~~~~~  
par  
**Jacqueline MARCHAND**  
Agrégee de l'Université  
~~~~~

instructif pour nous de lire le Xe volume, daté du 3e trimestre 1958, et consacré à un sujet brûlant : « Recherches récentes en matière de relations raciales ». Les travaux qui concernent l'Angleterre et les Etats-Unis m'ont paru particulièrement intéressants.

Il s'agit d'une étude psychologique et sociologique, scientifiquement menée par enquêtes et questionnaires auprès de divers groupes sociaux. Plusieurs de ces en-

quêtes, faites aux Etats-Unis, tendent à établir que « l'individu à préjugés » — antisémite ou antinoir — « présente des traits quasi-pathologiques ». Sa personna-

lité est « intolérante, inquiète, timide... vindicative, repliée sur elle-même, méfiante, rancunière... » Les garçons blancs de (Suite page 7)



Les enfants, eux...

Les spectateurs, les critiques cinématographiques sont partagés sur l'appréciation de deux films qui viennent de sortir en France : « Moi et le Colonel » et « La Chaîne ». Les auteurs de ces films avaient, semble-t-il, des intentions antiracistes. Ont-ils réussi ?

C'est pour qu'il soit répondu à cette question qu'aura lieu, sous le patronage de « DROIT ET LIBERTE », un

Grand débat PUBLIC

Moi et le Colonel et La Chaîne

sont-ils des films antiracistes ?

LE MARDI 3 MARS 1959

à 20 h. 45

GRANDE SALLE DE L'HOTEL MODERNE

Place de la République

avec la participation des écrivains Yves JAMIAQUE, Georges MAGNANE, Albert MEMMI, Jacques NANTET, Pierre PARAF, Vladimir FOZNER, des critiques de la presse parisienne, du cinéaste Louis DAQUIN, des représentants de divers groupements, dont « PRESENCE AFRICAINE »

... et du PUBLIC

Venez nombreux !

(Voir en page 6 l'opinion de nos lecteurs sur les 2 films et l'article de Martine MONOD.)

DANS CE NUMÉRO :

- Scholem Aleichem et « Tèvié le Laitier », par Edmond FLEG (page centrale);
- Berrardin de Saint-Pierre, antiesclavagiste, par Pierre TRAHARD (page centrale);
- « Comme au temps des nazis » : encore une affaire d'antisémitisme en Allemagne Occidentale (page 8).

JUSTICE

► La dernière vague

Le gouvernement de M. Debré a pris une ordonnance le 31 janvier 1959 (N° 59-199 - « J.O. » du 1^{er} février 1959) portant amnistie.

L'article 5 de cette ordonnance supprime « de plein droit » toutes les incapacités qui restaient attachées aux collaborateurs ayant purgé définitivement leurs peines avant le 1^{er} janvier 1959 mais postérieurement au 1^{er} janvier 1952 et qui, de ce fait, n'avaient pu être amnistiés par la loi du 6 août 1953.

Ainsi l'ex-collabo sorti de prison au plus tard le 31-12-1958 pourra-t-il voter, être candidat et éligible. De même il pourra postuler à tous emplois ou fonctions, y compris dans la ma-

gistrature ou dans l'armée. Si bon lui semble il pourra tenir école, enseigner, faire partie de la direction de tous groupements ayant pour but d'assurer ou de développer l'enseignement moral, intellectuel et physique de la jeunesse.

C'est la dernière vague ! L'article 6 permet d'amnistier par décret les collabos qui ont fui notre pays et se sont réfugiés à l'étranger, à condition, dit l'Ordonnance, qu'ils « n'aient pas, par leurs agissements, sciemment exposé ou tenté d'exposer quiconque à des tortures, à la déportation ou à la mort ».

Quoiqu'il en soit les mandats d'arrêt ou les jugements par contumace lancés ou rendus à leur égard ne sont plus exécutoires.

Justement, apprend-on par les journaux, l'Espagne a décidé d'abolir les visas !

L'article 7, enfin, qui modifie le deuxième alinéa de l'article 2 de la

loi du 6 août 1953 — pardonnez cette énumération — permet désormais d'amnistier par décret, ceux qui, ayant été frappés — en tenant compte des mesures de grâce intervenues — d'une peine privative de liberté d'une durée égale ou inférieure à 15 ans, s'étaient rendus coupables de viol, de dénonciation, qui par leurs écrits avaient sciemment exposé ou tenté d'exposer des personnes à la torture ou à la déportation ; qui avaient sciemment concouru à l'action de l'armée ou des services de police ou d'espionnage ennemis.

Ainsi M. X... collabo condamné à mort à la Libération pour intelligence avec l'ennemi, gracié une première fois, sa peine étant commuée aux travaux forcés à perpétuité, ayant bénéficié ensuite, vers 1951 d'une nouvelle mesure de grâce ramenant sa condamnation à 20 ans de travaux forcés, puis vers 1953 d'une réduction de peine de 5 ans,

pourra-t-il aujourd'hui solliciter son amnistie et assumer demain dans un quelconque groupement pour le développement des forces morales, intellectuelles et physiques de la jeunesse, des responsabilités dont il s'est toujours montré digne !

C'est une abominable ca'omnie ? Je mens ? Je veux tromper la bonne foi des lecteurs ?

Jugez par vous-même : Article II de la loi du 6-8-1953, alinéa 2 :

« Sont exclus des mesures prévues au présent article ceux qui se sont rendus coupables de meurtre, de viol, de dénonciation ou qui, par leurs agissements ou leurs écrits, ont sciemment exposé ou tenté d'exposer des personnes à la torture, à la déportation ou à la mort ou qui ont sciemment concouru à l'action de l'armée ou des services de police ou d'espionnage ennemis. »

Article 7 de l'Ordonnance du 31-1-1959 :

« L'article 11 de la loi du 6 août 1953 relatif à l'amnistie par mesure individuelle de condamnés pour faits de collaboration est, en ce qui concerne son alinéa 2, modifié comme suit : Sont exclus des mesures prévues au présent article ceux qui ont sciemment exposé ou tenté d'exposer quiconque à des tortures, à la déportation ou à la mort. »

Une conclusion est-elle nécessaire ? A. D.

Juifs, musulmans et chrétiens peuvent s'entendre

(Suite de la première page)
la population s'y trouvent, chacun vis-à-vis des autres, en un état d'hostilité et de défi : colons, indigènes et juifs ». Maltais, Italiens, Espagnols, presque aussi nombreux que les Français d'origine et plus prolifiques, mais souvent mal supportés par ceux-ci, se sentaient incertains de l'avenir. Les colons dont plusieurs s'étaient groupés dans un parti autonomiste, voulaient obtenir à tout le moins une profonde réforme de l'organisation administrative de l'Algérie qui allait se traduire à bref délai par la création des Délégations financières.

Dans ces circonstances, une diversion qui détournerait l'attention sur un autre sujet devait être bienvenue : ce furent les juifs qui en furent les victimes. Des colons imprudents étaient leurs débiteurs, des commerçants d'autre origine trouvaient en eux des concurrents trop heureux, enfin beaucoup d'immigrants venus de toutes les rives de la Méditerranée étaient animés contre eux d'une haine ancestrale.

Or, à la même époque, se développait dans la métropole une campagne antisémite d'une violence croissante. Edouard Drumont avait publié en 1886 son premier livre, « La France Juive », qui eut un retentissement énorme et qui fut suivi, en 1888 et en 1890 de deux livres écrits dans le même esprit. En 1892, il fonda « La Libre Parole » qui mena contre les Juifs une lutte de plus en plus outrancière et violente. Peu de temps après, en septembre 1894, éclatait l'affaire Dreyfus — l'affaire — qui, par les passions inouïes qu'elle suscita, devait ébranler nos institutions jusque dans leurs fondations et apposer, dans un conflit dramatique mais non sans grandeur, les partisans de la raison d'Etat et les défenseurs de la justice.

L'antisémitisme, virulent dans la métropole, trouva en Algérie un terrain de choix. Aux élections de 1898, Drumont et Max Régis y furent, avec deux de leurs amis, élus députés. La rue s'en mêla : « En peu de jours, 158 magasins juifs furent pillés : des jeunes gens » — les mêmes sans doute qui bombardèrent le gouverneur général Lépine de salades et de trognons de choux — « se firent un jeu de battre et d'outrager les femmes israélites, de les déshabiller dans les rues pour les couvrir d'ordures. » (R.P. Lecanuet, Les signes avant-coureurs de la Séparation, p. 160).

Le conseil général d'Alger s'associa à la campagne en émettant, en 1898, le vœu de voir abroger le décret Crémieux et les élections municipales de 1900 confirmèrent le succès des antisémites. La situation ne se renversa qu'en 1902 où Drumont et ses trois amis furent battus.

Dans le déclanchement de ces tristes événements, les musulmans n'eurent aucune part. Ils n'avaient, d'ailleurs aucune existence politique : ils n'étaient pas représentés au parlement ; ils ne participaient pas aux élections pour le conseil général où six « assesseurs » musulmans étaient nommés par le Gouverneur général ; enfin, s'ils élisaient des conseillers municipaux au suffrage restreint, le nombre de ceux-ci ne pouvait être que de six quelle que soit l'importance du conseil municipal, et ne pouvait en aucun cas dépasser le quart des membres de celui-ci.

S'il est arrivé depuis lors, notamment en 1934, à Constantine, que des musulmans se soient livrés sur des juifs à des excès dramatiques, ceux-ci furent provoqués par une propagande antisémite, dont l'initiative n'est pas imputable aux Arabes,

et furent facilités par la carence regrettable des pouvoirs publics. La réaction des intellectuels musulmans fut immédiate : sur l'initiative des oulémas, des contacts plus étroits s'établirent entre juifs, musulmans et chrétiens qui aboutirent à la création de l'Union des Croyants Monothéistes.

Mais, en 1940, Vichy allait étendre à l'Algérie sa politique antisémite.

Pensant s'assurer ainsi la sympathie des musulmans et donner en même temps satisfaction à une partie de la population européenne, le gouvernement, en plein accord avec ses représentants locaux, abrogea, le 7 octobre 1940, le décret Crémieux. Après 70 ans, les juifs d'Algérie allaient donc retomber sous le statut mosaïque auquel étaient restés soumis leurs coreligionnaires des Territoires du Sud. L'on alla plus loin : alors que, sous certaines conditions, les musulmans pouvaient sur simple demande acquérir la qualité de citoyens français, ces facilités furent interdites aux juifs par une loi du 11 octobre.

Au même moment, fut rendue applicable en Algérie la règle qui limitait à 3 % le nombre des étudiants juifs admis à s'inscrire à l'Université, mesure d'autant plus rigoureuse que les israélites constituaient en Algérie 15 % de la population européenne. Enfin, à la demande du président de l'Association des Etudiants — ou de tout temps les antisémites furent particulièrement nombreux — il fut interdit aux jeunes juifs d'user de la faculté laissée à leurs coreligionnaires de la métropole de s'immatriculer dans les universités et d'avoir ainsi la possibilité de suivre un enseignement, même si l'obtention du diplôme leur était rendue impossible.

On alla plus loin encore dans la mesquinerie : l'accès de l'enseignement secondaire et de l'enseignement primaire fut soumis à un *numerus clausus* qui, fixé d'abord à 14 %, fut progressivement réduit à moins de 3 %.

Après le retrait de la citoyenneté, c'était le refus pratique de l'instruction même élémentaire.

« Ces mesures odieuses, loin d'avoir sur la population musulmane l'effet psychologique attendu, furent sévèrement jugées et provoquèrent en faveur des juifs des manifestations de sympathie. Après M^r Sator, un des futurs signataires du Manifeste, qui ne cacha pas sa désapprobation au gouverneur général Peyrouton, M^r Boumendjel écrivit au docteur Loufrani, promoteur de l'entente judéo-musulmane : « En infériorisant le juif, on ne pouvait que le rapprocher davantage du musulman », et encore : « Si l'antagonisme entre juifs et musulmans avait existé, il n'aurait pas manqué de se traduire dans les faits au cours des deux dernières années. Et pourtant rien n'a été épargné pour opposer un fois de plus la communauté musulmane et la communauté israélite ». (Charles-André Julien, l'Afrique du Nord en marche, p. 275).

Cette solidarité ne fut jamais rompue, et ce n'est pas par les musulmans que pourrait être actuellement provoquée une nouvelle poussée antisémite en Algérie.

Le musulman est certes attaché à ses croyances. Il considère sa religion dont les prescriptions ont été dictées au Prophète par Dieu lui-même, comme la seule religion complète, la religion définitive. Mais, il reconnaît la qualité de « croyant » à tous ceux qui, comme lui, adorent le Dieu unique, le Dieu du Patriarche Abraham, ancêtre spirituel commun de tous les monothéistes. A ces croyants, la sécurité et la liberté doivent être assurées en terre d'Islam et, à la différence des païens, ils ne

peuvent être contraints à se convertir à l'Islam.

Ceux qui ont séjourné en milieu musulman, et particulièrement dans le bled, savent que, la part étant faite des erreurs et des défaillances individuelles, la pratique ne contredit pas les principes : la confiance et l'amitié s'établissent aisément entre musulmans et juifs ou chrétiens. Je revois la petite ville du Constantinois où la gestion municipale était assurée, dans la plus sûre et la plus fidèle collaboration par un maire musulman, un premier adjoint juif, un second chrétien et un troisième musulman. Je me souviens de bonnes heures d'intimité passées avec un prêtre catholique éminent et un musulman fervent qui rentrait de la Mecque.

Non, à moins d'y être incités par d'autres, ce ne sont pas les musulmans qui chercheront à déchaîner en Algérie un mouvement antisémite. Ils pourront sans doute être dressés contre les juifs par certaines campagnes, mais les événements du passé comme le fait — qu'il faut espérer isolé — qu'à rapporté récemment « L'information Juive » nous enseignent clairement que l'initiative en cette matière appartient aux européens.

Les européens d'Algérie sont profondément convaincus de leur supériorité : ils sont en face de la population indigène les représentants d'une race supérieure à qui l'autorité appartient de droit naturel. Bien rares sont ceux qui ont su se libérer complètement de ce sentiment qu'ils reprochent aux Français de la métropole de ne pas comprendre.

Contre ce racisme qui s'est continuellement affirmé vis-à-vis des musulmans — et qui est peut-être plus répandu encore chez ceux que l'on a pu désigner sous le nom de « petits blancs » que chez les puissants — des hommes de conscience droite ont mené la lutte. D'une manière générale, leur action a été mal accueillie : pour avoir rappelé aux chrétiens d'Alger que le racisme constituait un reniement de la doctrine qu'ils prétendaient professer, telle haute personnalité religieuse s'est fait injurier et même haïr par certains de ses prétendus fidèles. Le racisme reste redoutable et si les musulmans en sont plus habituellement les victimes, il n'a pas dans le passé épargné les juifs et les menace toujours.

En Algérie, comme ailleurs, l'antisémitisme est nourri par de vieux préjugés humiliants pour l'intelligence humaine et par de sordides conflits d'intérêt, mais aussi parfois par la volonté de détourner sur autrui une hostilité dont on se sent soi-même l'objet, et plus récemment, par la recherche de certains buts politiques. Car s'il est toujours dangereux pour un président du Conseil ou pour un ministre — si grands même que puissent être son prestige et ses mérites — de faire preuve d'esprit libéral et de chercher à concilier dans le sens de l'intérêt national les diverses tendances qui s'affrontent en Algérie, le risque s'aggrave singulièrement lorsque ce ministre est de naissance ou d'origine juive : c'est alors en attaquant l'homme lui-même et en faisant appel aux plus viles passions, que sera le plus facilement atteint le résultat politique recherché.

Une expérience qui n'est pas très ancienne nous a donné sur ce point un pénible enseignement. Veuillez le destin de la France qu'il ne nous soit pas répété...

C'est à chacun de nous qu'il appartient, en ces heures difficiles, de trouver dans ses convictions et dans son respect de la personne d'autrui la force et le courage de s'opposer à la montée du racisme, qu'il soit dirigé contre les juifs ou contre les non-juifs.

► Nouvelle défaite pour Xavier Vallat

Au moment même où l'action des anti-racistes, alertés par le M.R.A.P., interdisait à Xavier Vallat de tenir plusieurs réunions dans le Midi, l'ex-« commissaire aux questions juives » subissait une défaite sur le plan judiciaire également.

A l'occasion d'une autre « conférence » qu'il devait faire en mai 1957 à Aix-en-Provence, il engagea des poursuites contre l'Amitié Judéo-Chrétienne et le journal « La Marseillaise », s'estimant diffamé par leurs protestations qui avaient, elles aussi, abouti à une interdiction.

Le tribunal correctionnel rejeta la plainte de Xavier Vallat, que la Cour d'Appel déclara cependant recevable. Mais la Cour de Cassation vient d'annuler sans renvoi ce dernier arrêt, et ainsi la plainte en diffamation de Xavier Vallat n'aura pas de suites.

La Cour de Cassation soulignant, en effet, que « la loi... a entendu réserver à l'encontre des membres du Gouvernement la liberté de critique des citoyens », estime « qu'on ne saurait exempter ceux qui ont exercé des fonctions ministérielles dans le Gouvernement dit de Vichy, puisqu'ils ont été dans ce gouvernement, en fait, sinon en droit, les dépositaires de l'autorité ».

Comme les prétendues diffamations (c'est-à-dire le rappel des activités de Xavier Vallat sous l'Occupation) se rapportaient à la période où il exerçait les fonctions de ministre de fait, seul le Parquet était habilité à engager des poursuites.

► Pour la sauvegarde des droits individuels

L'Association pour la sauvegarde des institutions judiciaires et des libertés individuelles a tenu une assemblée générale sous la présidence du bâtonnier René-William Thorp, assisté du premier président Lyon-Caen et du conseiller à la Cour de Cassation Rolland, vice-président.

Ses membres ont adopté à l'unanimité une motion par laquelle l'association :

« Constate avec regret que, malgré certaines déclarations officielles et les efforts méritoires de la nouvelle Commission de sauvegarde, les atteintes aux droits individuels continuent de se produire en de nombreuses occasions.

- » Dénonce notamment :
 - » 1) Les dispositions du nouveau code pénal qui, à l'encontre des principes constitutionnels, légitimement les arrestations par voie administrative, restreignent dangereusement, dans les articles 226 et 227, le droit de critique des décisions de justice et menacent de porter gravement atteinte à la liberté de la presse ;
 - » 2) Les nouvelles saisies de périodiques et de quotidiens, notamment celle qui a frappé le memorandum publié par différentes associations sur des faits attentatoires au respect de la personne ;
 - » 3) Le recours persistant en Algérie à certaines méthodes inhumaines de répression extra-pénale, sous forme de sévices, leur extension progressive dans la métropole, l'existence, dans les camps d'hébergement, de disparitions inexplicables ;
 - » 4) L'absence d'information sur les faits précis signalés par M. Alleg dans son livre « La Question » ;
 - » 5) La stagnation de l'instruction ouverte sur la plainte en assassinat contre X... de Mme Audin ;
 - » 6) La poursuite dirigée par contre devant le tribunal d'Alger contre Audin,

(Suite page 3.)

(Suite de la page 2.) considéré comme « disparu », mention pour le moins téméraire tant que n'est pas clôturée l'instruction ouverte sur la plainte en assassinat de Mme Audin.

» Charge son bureau d'entreprendre toutes démarches utiles pour qu'il soit mis fin définitivement aux atteintes que subissent les droits individuels, et pour faire respecter, en toutes circonstances, la conception française traditionnelle en matière judiciaire et pénale. »

ANTISEMITISME

Une lettre de Suède

Un de nos amis v'ent de nous communiquer des tracts antisémites, qui lui ont été adressés de Suède par l'officine du nazi Einar Aberg. Périodiquement, de tels envois, assez nombreux, ont lieu en France, ainsi que dans d'autres pays, et nous les avons signalés plusieurs fois.

L'un des tracts prétend démontrer, en citant le texte d'une prière israélienne, que l'on ne peut pas avoir confiance dans un juif, et que « le communisme est juïaïque ». Et il conclut : « Pour la patrie. Contre

le Judaïsme... L'antisémitisme c'est la légitime défense des inavoués et des nations. »

L'autre tract pousse au suprême degré imaginable la théorie selon laquelle « les juifs » seraient responsables de tous les maux, puisque, d'après le schéma qu'il présente, « les puissances occultes » (les juifs) dirigent à la fois le communisme, le socialisme, le libéralisme et la démocratie, la franc-maçonnerie et les sociétés secrètes, les trusts et cartels internationaux, et par conséquent suscitent à la fois, les grèves et les révolutions, le trafic des devises et les spéculations financières, sans parler de la perversion des mœurs et l'avachissement de l'individu. On voit qu'il y en a pour tous les goûts... et pour tous les dégôts.

Ces insanités ne sont pas seulement naïves, elles sont aussi criminelles. C'est avec de telles grossièretés que l'on a éduqué les brutes qui poussaient les femmes et les enfants juifs dans les chambres à gaz.

N'est-il pas scandaleux que 14 ans après la fin de la guerre, de tels documents puissent être répandus dans le monde, pour tenter de former une nouvelle promotion d'assassins ?

Le M.R.A.P. a décidé d'intervenir auprès de l'ambassade de Suède, pour demander que des mesures soient prises pour mettre fin aux menées d'Einar Aberg, qui portent un grave préjudice à son pays.

XENOPHOBIE

Un drôle de crocodile

On vient de nous signaler un article paru dans le numéro de décembre de la luxueuse revue « Maroquinerie, Sellerie et Bagages de France ».

Rendant compte de la « Semaine du Cuir », un des collaborateurs de cette revue croit devoir se livrer à diverses considérations xénophobes sur certains maroquiniers qui, écrit-il, notamment, ont « un accent... un accent pour le moins curieux ».

Or, cette revue, qui est envoyée, en France et à l'étranger, a des abonnés de toutes origines, ne s'arrête pas sur « l'accent » de ses annonceurs et de ses abonnés.

C'est un fait que les immigrés juifs — et maintenant leurs enfants — ont joué et continuent de jouer un rôle de premier plan dans

le développement de la maroquinerie en France. Et l'auteur de ces niaiseries malveillantes, qui signe très courageusement (et avec quel esprit!) « Croque Odile », est bien placé pour le savoir puisque, paraît-il, il s'occupe spécialement des questions d'apprentissage.

De nombreux abonnés de la revue ont protesté auprès de la direction contre cette grossière tentative de diviser la profession selon d'autres critères que ceux, normalement admis, de l'honnêteté, de la loyauté, de la qualité du travail.

Le directeur leur a répondu qu'étant absent, lors de la réalisation du numéro de décembre, il n'avait pas eu connaissance de l'article incriminé, et qu'il se solidarise avec les protestataires.

La diffusion du numéro de décembre a été suspendue, le temps de sortir une nouvelle édition d'où cet article avait été retiré. Des sanctions seraient envisagées, et une mise au point

(Suite page 7.)

LE CARNET DE D. L.

Distinctions

Le 17 février, à l'Hôtel Massa, siège de la Société des Gens de Lettres, Edmond Fleg a reçu la Cravate de Commandeur de l'Ordre des Arts et des Lettres.

C'est M. François Mauriac, de l'Académie Française, qui remit à l'écrivain, en présence de nombreuses personnalités, les insignes de sa nouvelle distinction.

Nous tenons à nous associer à cet hommage et à féliciter de tout cœur M. Edmond Fleg, dont nos lecteurs connaissent l'attachement à la cause que nous défendons.

Le jury du Prix de la Fraternité, fondé par le M.R.A.P., avait lui aussi tenu, l'an dernier, rappelons-le, « à rendre un hommage reconnaissant et respectueux à Edmond Fleg, dont l'œuvre tout entière est dédiée à la fraternité et à la paix ».

M. LERNER, de la Société des Amis de Brest-Litowsk, a été décoré de l'Ordre du Mérite Social. Qu'il trouve ici l'expression de nos sincères félicitations.

Nos deuils

Notre ami Félix KAN, de Saint-Quentin, militant dévoué et actif du M.R.A.P., a eu la douleur de perdre sa femme. Nous lui exprimons nos sentiments d'affectueuse sympathie.

Nous exprimons nos affectueuses condoléances à notre dévouée militante Céline Kohn, du 14e arrondissement, qui

vient d'avoir la douleur de perdre sa sœur Mme Louba ALTER.

Nous apprenons avec émotion le décès de Mme Hélène GUTMAN, épouse de notre ami Gutman, dont nous déplorons l'an dernier la mort prématurée. Que leur famille et la Société Lodz trouvent ici l'expression de nos sincères condoléances.

Anniversaire.

Nous adressons nos félicitations et tous nos vœux à M. POZNANSKI, président de la Société Kielce, à l'occasion de son soixantième anniversaire.

A chaque antiraciste la carte d'ami du M.R.A.P.!

DONATEURS

- Bargues : 500; Smilevici : 500; Simon : 1.000; Villemez : 500; Wajnapel : 3.000; Soyfer : 1.000; Schapira : 1.500; Voloch : 1.000; Dr Pierre Vellay : 1.000; Bourgeois : 1.000; Herscovici : 500; Mme Noël : 5.000; Dr Zuckman : 500; Riwan : 500; Margulies : 1.000; Horovitz : 1.000; Breiman : 1.000; Caridi : 1.000; Haber : 500; Voize : 500; Rotenberg : 5.000; Gryf : 500; Stamati : 1.000; Paichert : 5.000; Veisleib : 1.000; Owaigenbaum : 1.000; Fuks : 2.000; Lidji : 1.000; Siac : 500; Reckys : 1.000; Klatzman : 1.000; Rolande Manville : 1.000; Harders : 500; Chidlovitch : 1.000; Zarfim : 500; Cadoret : 500; Scherer : 1.000; Malowanzyk : 500; Agranatt : 5.000; Ruby : 1.000; Levy Reine : 1.000; Swiatly : 3.000; Valentin : 5.000; Finkel : 1.000; J. Marchand : 5.000; Zylberman : 2.000; Wajsbrodt : 1.000; Banateanu : 5.000; Dr Lenoir : 1.000; Hôtel Moderne : 1.000; Wolsohn : 700; Nathan : 10.000; Dr Hirsch-Marie : 1.000; Ernest Kahane : 1.000; Heilbron : 5.000; Dr Leibovici : 1.000; Selobert : 15.000; Liberman : 20.000; Groschtern : 10.000; Mirtex : 5.000; Winny : 3.000; Colin : 1.000; Dr Nahon : 1.000; Unger : 5.000; Wilf : 2.000; Schifrine : 1.000; Strilerver : 5.000 (acompte); Failovic : 500; Rosenberg : 1.000; Jacob : 500; Strulovici : 500; Duprat : 500; Diot : 500; Rob : 500; Flakser : 1.000; Sosnowski : 1.000; Haimovici : 20.000; Szwargier (acompte) : 5.000; Levy Ernest : 5.000; Rojzen : 5.000; Mandelbaum : 5.000; Sem : 5.000; Gorintin : 5.000; Szrenkier : 1.000; Lokier : 1.000; Glikman : 5.000; Leroy : 5.000; Mlle Leibovici : 300; Gandillon : 500; Tepper : 5.000; Mme Schwarz : 2.000 (1958), 2.000 (1959); Fechtenbaum : 5.000; Velela : 10.000; Knobel : 3.000, collecté par Uhafti : 7.500; collecté par Leroy : 3.000.

SOCIETES

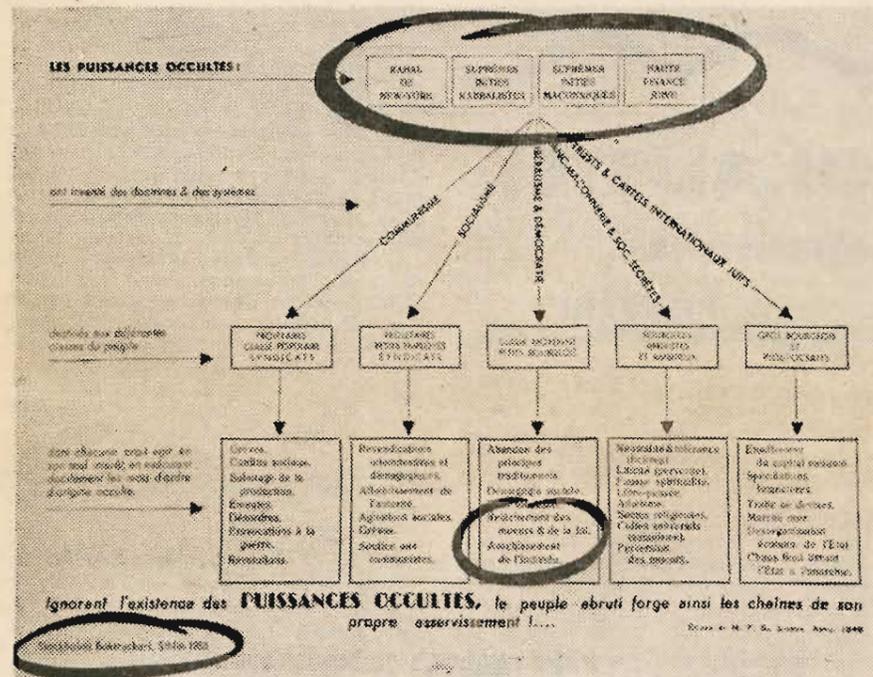
La Fraternelle de Livry-Gargan : 10.000; Minsk-Mazowieck : 8.000; Secours aux Amis : 10.000; Czentochow : 25.000.

DROIT ET LIBERTE

15, Fg Montmartre - Paris (9e) Tél.: PRO. 82-78

Tarif des abonnements

FRANCE : Un an : 500 francs PAYS ETRANGERS Un an : 700 francs. Abonnement de soutien : 1.000 fr. Tarif spécial pour la Belgique. Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris Pour les changements d'adresse envoyer 40 fr. et la dernière bande. Le gérant : Ch. OVEZAREK



Pour tous les goûts...

VOUS DITES ? «Droit et Liberté» répond aux mensonges racistes

James Baldwin, vous êtes mal informé

James Baldwin est un romancier noir américain qui a décidé de s'établir à Paris avec sa famille. Au début de l'année, il a exprimé sa gratitude à la capitale française dans un article paru dans le supplément littéraire du New York Times; on peut y lire: Paris nous offre à nous, hommes de couleur, l'ineffable soulagement de nous libérer de la contrainte psychique qui nous oblige, en quelque sorte, à nous excuser d'être ou d'exister.

Pas besoin à Paris de nous faire passer pour autre chose que ce que nous sommes, ni de nous mentir à nous-mêmes.

Aux Etats-Unis, le Noir, qui, en plus d'être Noir, se permet d'être artiste, écrivain, est doublement méprisé : en tant que Noir et en tant qu'artiste, cette profession de « bon à rien ».

En France personne ne nourrit de préjugés racistes. Nous ne contestons pas ce qu'affirme Baldwin de la condition des Noirs aux Etats-Unis. Mais dire qu'en France personne ne nourrit de préjugés racistes, c'est, hélas, exagérément optimiste. Nous tenons à la disposition de l'écrivain noir cet énorme et irréfutable dossier du racisme et de l'antiracisme en France

qu'est la collection de notre « Droit et Liberté » depuis douze ans. Et je veux bien lui faire rencontrer des étudiants africains et antillais de Paris: il n'en est pas un qui n'ait à se plaindre d'un affront ou d'une brimade dont la couleur de sa peau fut l'occasion. Mais — nous sommes d'accord — il n'y a pas de commune mesure entre le racisme antinoir aux USA et en France. Et nous veillerons à ce que le... décalage subsiste. Aux Noirs des Etats-Unis, à leur alliés antiracistes de là-bas et du monde entier d'imposer à la société américaine la forte dose d'humanisme élémentaire qui lui manque encore.

Le comble du mépris humain

Pour montrer à quelles extrémités peuvent aller «nos» racistes, voici un texte qui remonte à quelque temps et qui justement est raciste à un triple titre, par rapport aux Noirs, à la France et aux Etats-Unis. Nous le cueillons dans « Résurrection nationale » (de Saint-Etienne). L'auteur, Pierre Péan, reproduit: le texte d'une affiche que les services de recrutement de l'armée américaine répandent dans les établissements fréquentés uniquement par des Noirs (...) Je l'ai relevé à l'in-

tenction de nos lectrices et des mères, femmes, sœurs ou filles de mes lecteurs en leur laissant le soin d'apprécier comme il se doit la haute opinion que des dirigeants américains semblent avoir des femmes européennes en général, écrit-il.

Et voici l'affiche : Jeune nègre! Es-tu la victime d'un préjugé racial? Les filles blanches refusent-elle d'aller chez toi? Comme soldat des Etats-Unis, tu peux voyager à l'étranger et être en garnison dans les pays de nos alliés où ton pays te fera riche aux yeux des gens. Ton argent vaut cinq fois plus que le leur! Nègres américains, les filles blanches d'Angleterre et de France, d'Italie et d'Allemagne attendent de voir vos beaux sourires! Rejoignez aujourd'hui l'Armée des Etats-Unis!

Quel est le soudard-bureaucrate, ivre d'alcool à brûler, qui a bien pu concevoir ce texte qui bat tous les records du racisme? Peu importe son identification, car c'est le commandement même des forces américaines, c'est le gouvernement de Washington qui en portent la responsabilité de fait.

Relisez cet appel et vous y trouverez la conjonction du racisme antinègre et de sa CONSEQUENCE LOGIQUE: le racisme qui vise ces blancs

inférieurs que sont les Européens aux yeux des « Seigneurs » anglo-saxons et qui estiment que les filles de Paris et de Rome sont bien bonnes pour le contact « impur » que l'on croit devoir éviter à celles de l'Ohio et du Mississippi.

Ce n'est pas tout: le journal ultra-réactionnaire qui proteste est lui-même raciste, feignant d'ignorer qu'un des traits bien connus de l'aberration raciste, c'est qu'un raciste trouve toujours un plus raciste que lui pour le mépriser.

A part cela, ami James Baldwin, « en France personne ne nourrit de préjugés racistes »... C'est vrai de la grande majorité de la population, mais il y a « les autres » et, devant ceux-là, nous ne désarmerons pas.

Le sourire de Tristan Bernard

Pour terminer sur un propos de détente humoristique, permettez-moi de vous « offrir » ce mot de Tristan Bernard, l'homme le plus spirituel de son époque, qui disait :

Chacun a son bon Juif, et comme il y a quarante millions de Français, faites le compte...

Voilà un propos souriant qui porte loin.

Roger MARIA.

« A l'appel de Jeune Nation, contre le parlementarisme et les partis multiples, le capitalisme apatride, le communisme, l'influence des mètèques... adhérez au PARTI NATIONALISTE. »

Les tracts jaunes jonchaient la rue Danton, reprenant le texte des milliers d'affiches placardées depuis quelques jours dans Par.s. Autour de la salle des Sociétés Savantes, d'importantes forces de police avaient été rassemblées. Inutile d'épiloguer sur la date du 6 février...

La réunion était publique, la presse invitée. Des curieux étaient venus, avides de détails croustillants sur ce nouveau parti, rappelant les débuts du national-socialisme en Allemagne. Ils ne furent pas déçus : c'est bien à la naissance d'un parti fasciste que nous assistons ; mais en fait de détails croustillants, c'est un cri d'alarme qu'il faut lancer.

Pendant deux heures et demie

La salle est pleine vers 21 heures surveillée par un service d'ordre impressionnant : des jeunes gens de 16 à 18 ans, vêtus de trois-quarts de cuir, chemises blanches, cravates rouges, brassards avec la croix celtique. L'ambiance semble lourde. Les visages sont tendus. Un disque déverse des chants militaires (style : « la marche des commandos dans un fleuve de sang ») coupés par des slogans à l'emporte-pièce, celui-ci par exemple : « Le moujik à Moscou, le peau-rouge à New-York, le Français chez lui... etc... »

J'observe cette foule. Les milieux sociaux les plus divers sont représentés. La majorité a de 16 à 30 ans. Quelques personnes âgées. Peu de femmes. Mais voici que les orateurs montent à la tribune (ils sont sept) et je suis tout étourdi par les applaudissements qui déferlent.

Pendant deux heures et demie, les discours se succèdent, ponctués par les ovations, les cris, les rires. Incontestablement, les orateurs ont du métier. Ils savent trouver les formules percutantes et flatter les sentiments de la jeunesse. L'ironie, le mépris, l'insulte, la haine, l'élevation, tout est ad-

mirablement joué, tout est bien conçu pour communiquer aux fidèles la foi dans une victoire prochaine.

Une doctrine ? Disons plutôt des thèmes, des slogans inlassablement répétés sous les formes les plus diverses, le style direct, grossier, masquant la confusion voulue des idées.

La haine de la démocratie, la xénophobie, le racisme, voilà ce qui revient régulièrement dans chaque discours.

« Le régime républicain est un régime périmé en France » déclare le « chef » Pierre Sidos. Il ne s'émeut pas d'être traité de fasciste, pas plus que Ortiz, du Comité de Salut pu-

pend un instant la phrase, et c'est la salle, mue par une sorte de réflexe, qui enchaine en hurlant : « ... et les juifs ».

De même des acclamations frénétiques lui répondent lorsqu'il dit : « Notre programme pourrait tenir dans cette formule : à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, nous voulons substituer la séparation de la Synagogue et de l'Etat ».

D'autres orateurs dénoncent les mètèques « responsables de notre décadence » et qui « veulent nous vendre », les juifs « maîtres du communisme et du capitalisme ». Exterminer cette vermine serait une solution, mais que diable ! on est civilisé. Alors qu'on place tous ces gens-là dans un ghetto ou, mieux, qu'on les expédie en Israël !

L'Amérique, elle aussi, est accusée d'être « enjuivée ». Quant à l'U.R.S.S. un seul mot suffit à la caractériser : bolchévisme.

Une véritable ivresse

L'un des orateurs, Dominique Vener, je crois, après s'en être pris aux « intellectuels pelliculeux », prétend apporter des justifications « théoriques » au racisme.

« La biologie, explique-t-il, prouve la supériorité de certaines races ». Or nous sommes une race de chefs. Les Arabes, les nègres seraient en voie de disparition « si la grandeur d'âme française n'avait fait les magnifiques sacrifices que nous savons »... (sic). Et de conclure : « Il nous faut un vrai chef pour en imposer aux musulmans et aux noirs. Ces gens ont le culte de l'autorité, c'est comme ce à qu'ils aiment la France. Montrons-nous forts et la guerre d'Algérie se terminera en une semaine... »

C'est une véritable ivresse qui s'empare de l'assistance, sous ces flots d'éloquence et de promesses. Ainsi, il y a une trentaine d'années, les nazis, modelaient les robots qui allaient mettre à feu et à sang notre pays et l'Europe.

C'est un cri d'alarme qu'il faut lancer : quelque chose de grave se prépare.

Hommes de bonne volonté, de justice, d'espoir, prenez-y garde, demain il serait trop tard.

Maurice SAINE.

Il faut mettre fin à TOUTES les menées racistes

(Suite de la page 1)

teurs, salle des Sociétés Savantes, justifieraient à eux seuls une inculpation et des poursuites.

2° Le « Parti Nationaliste », qui visait à « l'union de tous les nationaux français », s'était constitué sur l'initiative du « Mouvement Jeune Nation », avec la participation de plusieurs autres groupes fascistes, notamment le « Mouvement populaire du 13 mai » et le « Front National Français ». Le « Comité Central Nationaliste », élu à l'issue du congrès, comptait, selon les documents publiés, « un certain nombre de personnalités nationalistes, réunies en dehors de tout esprit de chapelle », entre autres, des membres du « Comité de Salut Public » d'Algérie.

La dissolution du « Parti Nationaliste » frappe-t-elle aussi les éléments constituants de ce parti ? Il ne semble pas. Le « Mouvement Jeune Nation », le « M.P. 13 », notamment, pourront donc poursuivre librement leurs activités.

3° Il existe d'autres groupes fascistes tout aussi virulents, par exemple le « Mouvement Populaire Français » (ex-Phalange Française), dont les militants distribuaient des tracts au meeting des Sociétés Savantes. Le M.P.F. a pris, lui aussi, l'initiative d'un regroupement des forces « nationalistes », et organisé à Herblay (Seine-et-Oise) une réunion que nous avons signalée dans notre dernier numéro. Nous précisons que plusieurs députés étaient présents à ce rassemblement fasciste, ce qui n'a pas été démenti.

Tant que se poursuivront de semblables activités, que ce soit à Paris ou à Alger, une mesure isolée comme la dissolution du seul « Parti Nationaliste » risque d'être sans grande portée.

4° Enfin, on ne peut pas ne pas remarquer que, peu après la dissolution du « Parti Nationaliste », le « Mouvement Jeune Nation » ayant menacé de perturber une réunion d'étudiants de gauche, où devaient parler MM. André Philip, Oreste Rosenfeld et Gilbert Mathieu, les pouvoirs publics décidèrent d'interdire cette réunion, qui devait avoir lieu, elle aussi, salle des Sociétés Savantes. Ne pouvait-on pas prendre des dispositions pour assurer l'ordre public ? Et fallait-il céder aux menaces des fascistes après avoir toléré et même protégé leur propre réunion ?... De même un étrange souci de « symétrie » semble avoir présidé à la double interdiction de « Rivarol » et de « L'Express » à Alger, l'autre semaine.

La V^e République continue la IV^e ...

Finissons-en !

à l'appel de
“JEUNE
NATION”

Contre

- Le parlementarisme et les partis multiples
- Le capitalisme apatride
- Le communisme
- L'influence des mètèques

Adhérez au

PARTI NATIONALISTE

dont le **Congrès Constitutif**

s'ouvrira à PARIS le **6 Février**

On n'en a pas fini avec « Jeune Nation »

blic d'Alger, qui fut impliqué dans l'affaire du bazooka et qui proclame : « Je suis fier d'être qualifié d'ultra... »

Lorsqu'il affirme que l'on doit « éliminer les communistes, les franc-maçons, les mètèques... », Sidos sus-

Une insolence croissante

Il faut le constater : les éléments anti-républicains, racistes et antisémites bénéficient, depuis mai 1958, d'un climat particulièrement favorable. C'est ce qui explique leur insolence croissante, qui se traduit dans leurs manifestations, leurs journaux, leurs affiches, les inscriptions qu'ils multiplient sur les murs.

Incontestablement, ils peuvent se targuer d'avoir marqué des points. Certains des thèmes qu'ils développent semblent trouver une justification dans les récents événements : « le système » qu'ils abhorraient a été abattu ; le pouvoir des parlementaires, qu'ils souhaitaient jeter « à la Seine », a été considérablement réduit ; des atteintes multiples ont été portées aux institutions et aux traditions démocratiques d'où venait, selon eux, tout le mal ; leurs appels à la constitution d'un « binôme France - Allemagne » ne sont pas en contradiction avec certains aspects de la diplomatie actuelle ; et ils ne peuvent qu'approuver, lorsque de très hautes autorités exaltent « le sursaut du 13 mai », « l'Algérie française », et proclament qu'« aucune négociation politique » ne saurait avoir lieu en Algérie.

Sont-ils pour autant satisfaits ? Certes non. Ils piaffent d'impatience. Les choses, à leur gré, ne vont ni assez vite, ni assez loin. Ils ont les dents longues, très longues. Avec un irréalisme qui n'a d'égal que leur absence de scrupules, ils veulent pousser au paroxysme les conséquences du 13 mai. « Ultras », voilà bien le mot qui convient pour caractériser leur attitude.

Ils comptent, pour parvenir à leurs fins, sur l'agitation des « activistes » d'Algérie, sur les contacts qu'ils ont noués dans l'armée, et ils n'ont absolument pas rompu les liens avec ceux des leurs, tels Biaggi, Le Pen, Lagailarde, qui se sont « intégrés » dans le nouveau régime. Enfin, ils disposent de moyens financiers considérables.

Agir

Mais il faut souligner aussi que l'importance de tous ces groupes a été artificiellement gonflée à la faveur des événements et que notre pays n'est pas prêt à se soumettre à leur loi.

L'union et l'action vigilante des antiracistes, de tous les démocrates peut les ramener à leur juste mesure, les isoler, démasquer leurs complices, imposer contre eux des sanctions efficaces.

Jamais peut-être n'est mieux apparue qu'aujourd'hui l'étroite solidarité qui lie la cause antiraciste à la cause de la démocratie et de la paix

UNE INQUIETANTE AGITATION

Nous reproduisons en première page un fragment du tract illustré que distribuait le « Mouvement Populaire Français » au meeting du « Parti Nationaliste », le 6 février, salle des Sociétés Savantes

DU M. P. F.

On peut y lire encore des slogans tels que ceux-ci : « France, réveille-toi ! » « Français, lutte de tout ton courage pour abolir le passé et créer le nouvel ordre ! » « Le fascisme passera ! », etc..

Dirigé par Charles Luca, neveu de Déat, le « Mouvement Populaire Français », successeur de la « Phalange Française » (dissoute le 14 mai 1958) ne doit pas être confondu avec le « Mouvement Populaire du 13 mai » (M.P. 13), fondé par « le brave général Chassin » (comme dit « Rivarol ») et animé par Robert Martel, du Comité de Salut Public d'Algérie.

...au M.P. 13

Dans son numéro du 5 février « Rivarol » donne un compte rendu très instructif de la tournée que Martel vient de faire à travers la France.

Martel, écrit Georges Bousquet « nous a menés de Marseille à Troyes, en passant par Nice, Aix, Carpentras, Lyon, Chambéry, Chamoni, Vichy, Saint-Etienne, Autun et Dijon... »

Il « explique ce que voulait être « son 13 mai » : une révolution spirituelle, tendant à organiser un Etat fort, reconnaissant la loi naturelle, ayant Dieu pour auteur, avec un exécutif fort, fondé sur le renforcement de la cellule de toute société : la famille, avec une organisation active des corps intermédiaires (métiers, communes, provinces). »

On reconnaît là la doctrine et le style du gouvernement de Vichy.

« Rivarol » indique encore que Mar-

tel « organise, à travers toute la France, de petits groupes qui ne sont pas des associations de malfaiteurs, mais qui doivent grouper les nationaux ». Et il précise :

« Avant d'entreprendre cette campagne en France, Martel a fait part à des officiers de l'entourage immédiat de Massu de ses intentions « incendiaires ». Il n'a reçu que des encouragements. »

Précisons que le M.P. 13, en liaison avec certains éléments poujadistes s'efforce spécialement de gagner une audience dans le milieu rural. Il édite un bulletin intitulé « Promotion paysane ». Le principal responsable du « secteur paysan » de l'organisation est Joseph Bilgère qui, sous l'occupation, dirigeait le service d'ordre des « Chemises Vertes » de Dorgères.

Encore Poujade

Bien que battu aux dernières élections, Poujade considère qu'il a encore un rôle important à jouer. Le 15 février, à Vichy, devant le congrès de l'U.D.C.A., qui groupait 600 délégués, il a déclaré :

« Le 13 mai a sonné le glas de la IV^e République, dont nous avons été les premiers démolisseurs et, pour ainsi dire, l'avant-garde de la V^e. Il s'en est fallu de peu que quelque chose de grand fût fait, car le pays était prêt à tout insurger. Mais cette V^e République n'est, pour moi, qu'une IV^e République. »

Il s'est affirmé prêt à « se ranger derrière le général de Gaulle, mais avec des garanties ». « Nous ne voulons plus, a-t-il précisé, préparer les outils qui serviront à d'autres pour forger de nouveaux destins. »

« Il y a eu le 13 mai, a-t-il conclu, il y en aura un autre, peut-être un 14 juillet. »

Anti-esclavagiste convaincu BERNARDIN DE SAINT PIERRE publia, sur l'île de France un « reportage » impitoyable ...

Les éditions Garnier viennent de publier une édition critique de « Paul et Virginie » de Bernardin de Saint Pierre. On s'accorde, dans les milieux de l'Université, à souligner la grande valeur littéraire et scientifique de la présentation et des commentaires, qui sont l'œuvre de M. Pierre Trahard, professeur à la Faculté des Lettres de Dijon. Nous remercions M. Pierre Trahard d'avoir bien voulu écrire pour « Droit et Liberté » l'article que nous publions ici.

C E romancier discuté et discuté, ce moraliste ennuyeux, ce savant entêté d'erreurs et de ridicule, cet homme déplaisant et assez peu sympathique, a eu au moins le mérite et le courage de soutenir une noble cause, celle des esclaves honnêtement exploités par les colons. Son antiesclavagisme n'est pas un thème littéraire, ni le fait d'une sensibilité larmoyante. Il lui vient d'une expérience personnelle, il repose sur une réalité vivante, douloureuse et triste.

Expérience personnelle : capitaine-ingénieur du Roi dans l'île de France du 14 juillet 1768 au 9 novembre 1770, ou a-t-il vu de ses propres yeux ? Lui-même nous le dit dans cet excellent « reportage », qui est peut-être son meilleur livre : *Voyage à l'île de France*, publié en 1773. D'abord l'exploitation éhontée de cette petite colonie française par les colons venus de la métropole dans le seul but de s'enrichir sur le dos des indigènes. Toute une pégre d'oisifs, d'agioteurs, de banqueroutiers, de libertins ruinés, de fripons, de scélérats qui introduisent dans l'île le vice, la médisance, la calomnie, la haine : « Il n'y eut plus, dit-il, de femme chaste ni d'homme honnête : toute confiance fut éteinte, toute estime détruite. » Et encore : « On n'y estime que la fausseté... On y est d'une insensibilité extrême pour tout ce qui fait le bonheur des âmes honnêtes... Les sentiments naturels y sont dépravés. » A cette dépravation morale s'ajoute l'incurie : l'île est en friches, à l'abandon, la campagne inculte, les rues, les cours, les maisons de bois ne sont pas entretenues : ni vitres, ni rideaux aux fenêtres, à peine quelques mauvais meubles. Les Européens flânent sur la place publique : « là on agiote, on médit, on calomnie. » Aussi le port est-il sans vaisseaux, le commerce sans argent. Bernardin ne cache pas sa désillusion, même à son Altesse de Russie.

Il y a pire. La manière dont cette pégre traite les autochtones le révolte. Les noirs, qu'on utilise comme main d'œuvre gratuite, sont moins considérés que des bêtes de somme : au point du jour, trois coups de fouet ; à la moindre négligence on les attache sur une échelle et on les bâtonne jusqu'au

ville au bout d'un bâton. « Voilà ce que je vois presque toutes les semaines », dit Bernardin. Un noir qui s'échappe a d'abord une oreille coupée, puis un jarret coupé, enfin il est pendu. « J'en ai vu pendre et rompre vifs », dit encore Bernardin, qui admire leur courage dans la mort. Pris de pitié, il intervient pour obtenir la grâce d'une esclave dont la maîtresse frotte les lèvres d'ordures en l'obligeant à les lécher. Que n'a-t-il pas vu ? Des corps sanglants frottés de vinaigre et de sel, des esclaves que l'excès de douleur empêche de crier, d'autres qui mordent le canon sur lequel on les attache... : « *Ma plume se lasse de décrire ces horreurs, déclare-t-il, mes yeux sont fatigués de les voir, et mes oreilles de les entendre.* » Chez Mme La V..., il a pu assister à une chasse aux nègres, chasse

Un ARTICLE de
Pierre TRAHARD
Professeur à la Faculté
des Lettres de Dijon

que le savant abbé De La Caille approuve : ô charité chrétienne ! D'où les réflexions amères et le cri de révolte de Bernardin dans le chapitre intitulé : « *Réflexions sur l'Esclavage* », où il fustige l'avarice et la dureté des maîtres, les mauvaises raisons des théologiens, l'hypocrisie des hommes politiques, l'indifférence coupable des philosophes. Les esclaves sont nos victimes. « Est-ce donc à nous à être leurs bourreaux ? » s'écrie Bernardin. Laissons les vautours détruire les milans.

... avant d'y situer la touchante histoire de « PAUL ET VIRGINIE »

Bourreaux, certes ! Bernardin rencontre une pauvre négresse prisonnière, accablée de douleur. « Elle portait sur le dos un sac de vacoa. Je l'ouvris. Hélas ! c'était une tête d'homme. Le beau paysage disparut ; je ne vis plus qu'une terre abominable. » Cruauté d'autant plus impardonnable que le noir est bon par nature, dévoué, de caractère enjoué, capable de tendresse et d'amour ; mais l'esclavage — on le comprend ! — le rend « mélancolique ». Une loi, le *Code Noir* est censée les protéger ; mais nul ne l'applique. Si bien que les vieillards meurent de faim. « Un jour, raconte Bernardin, j'en vis un, qui n'avait que la peau et les os, découper la chair d'un cheval mort pour la manger. C'était un squelette qui en dévorait un autre. » Ainsi, lorsque Bernardin quitte l'île de France, il donne la liberté à son esclave Duval, qui pleure de le quitter.

Tel est l'accablant témoignage de Bernardin dans le *Voyage à l'île de France* : témoignage irrécusable et réquisitoire dont nul ne contesta la portée. Aussi Bernardin ne s'en tient pas là. 15 ans plus tard, il récidive dans *Paul et Virginie*, mais d'une manière plus indirecte et plus voilée, car il s'agit d'un roman. L'épisode de la négresse secourue par Virginie est la transposition du passage où Bernardin raconte comment il obtint la grâce d'une négresse : grâce qui, souvent, est sans lendemain. Chaîne au pied, collier de fer à trois crochets, dès que Virginie a tourné le dos. Bernardin a vu pire dans l'île de France : un noble Conseiller l'a assuré qu'il ferait écorcher le lendemain de la tête aux pieds des esclaves qui ont osé se plaindre au Gouverneur ! *Paul et Virginie* reprend les accusations contre les colons médisants, rapaces, corrupteurs et cruels. S'appuyant sur les *Lettres d'un cultivateur américain* de

Il y a cent ans naissait Scholem Aleichem

Il y a cent ans — le 2 mars 1859 — naissait le grand classique de la littérature yiddish, Scholem Aleichem.

Le Conseil Mondial de la Paix a inscrit cette date au nombre des grands anniversaires qui seront célébrés cette année par le Mouvement de la Paix, dans le monde entier. A l'initiative de diverses organisations et d'un comité groupant d'éminentes personnalités, d'importantes manifestations commémoratives sont annoncées en France. D'autres auront lieu en U.R.S.S., en Pologne, en Israël, aux Etats-Unis, en Amérique du Sud, en Australie, etc... Partout sont rééditées, en yiddish et en traduction, les œuvres du grand écrivain.

Traduite en français par Edmond Fleg, l'œuvre maîtresse de Scholem Aleichem, « *Tévié le Laitier* », va reparaitre ces jours-ci à Bruxelles, sous la direction de David Scheinert (11, avenue Amélie, Rixensart, Bruxelles).

M. Edmond Fleg a bien voulu nous autoriser à reproduire la préface qu'il a écrite pour cette réédition. On trouvera ci-dessous ce texte qui, dans sa brièveté, suffit à montrer toute l'importance d'une œuvre généralement inconnue du public français :

Une figure typique : TEVIE le Laitier

LES mots *Scholem Aleichem* signifient *Paix sur vous*, formule que les Juifs prononcent, depuis des temps immémoriaux, lorsqu'ils se saluent entre eux. L'écrivain qui fit de cette expression fameuse, son pseudonyme se nomme *Scholem Rabinovitz*. Né à Pereyslav en 1859 et mort en 1916 à New York, il s'est rendu plus célèbre, parmi les populations qui lisent le *yiddish*, que ne le fut Mark Twain lui-même parmi celles qui parlent l'anglais. Et, de tous les héros de Scholem Aleichem, le plus célèbre est, sans nul doute, *Tévié*.

Ce pauvre laitier, qui n'a d'autre histoire que celle de ses sept filles, et qui, attaché à sa peine journalière comme son cheval à sa charrette, trouve, avec ou sans à propos, — sans à propos surtout, — en chaque situation, ou tragique ou comique, un texte saint à travestir ou une prière à murmurer ; ce rêveur toujours éveillé qui, contemplant sa malchance au travers de je ne sais quelle ironie métaphysique, attend la justice et le bonheur comme Israël attend le Messie, et dont aucune déception ne rebute l'espoir ; ce révolté toujours soumis qui, sans cesse réclame à Dieu des comptes et sans cesse est prêt à l'excuser ; ce *Père Goriot* de la misère juive, ce *don Quichotte* ou ce *Pança* de l'illusion juive, cet *Ecclesiaste* de l'humour juif se classera peut-être quelque jour, en toute humilité, au nombre des figures typiques obscurément créées par le génie des grandes races.

EDMOND FLEG.



Enfance de Paul et Virginie (Edition de 1838).

sang ; puis on leur met au cou un collier de fer à trois pointes, et on les ramène au travail. Pour toute nourriture, du maïs cuit à l'eau ou du manioc ; pour tout habit un morceau de toile. Beaucoup, par désespoir, se pendent, s'empoisonnent, ou tentent de fuir dans une pirogue. D'ordinaire ils se réfugient dans les bois, où on leur donne la chasse, où on « les relance comme des bêtes sauvages », où on les tire au fusil, où on leur coupe la tête pour la promener triomphalement en

S.J. de Crève-cœur, il n'est pas fâché d'opposer au colonialisme européen le colonialisme américain, plus humain et plus évolué. L'acérbe critique de l'Europe est reprise et amplifiée par le Vieillard, qui fait le procès de la société française à la fin de l'Ancien Régime, société où, pour faire fortune, prétend-il, il faut tromper, flatter et s'avilir. Bernardin ne vise d'ailleurs pas les seuls Français et les seuls colons de l'île de France. « Dans cette île, où, comme dans toutes les colonies européennes, on n'est curieux que d'anecdotes malignes... », déclare-t-il. Antiesclavagiste, il est, logiquement, anticolonialiste à fond, et il n'a pas peur, lui si opportuniste et si courtisan, de le proclamer « *urbi et orbi* ».

Beaucoup plus directe, beaucoup plus vigoureuse est la protestation indignée qu'il élève dans le drame qu'il avait conçu vers 1771, et commencé en 1775 pour faire suite à *Voyage à l'île de France*, *Empsaël et Toraiide*. « Ayant montré dans mon *Voyage* un noir sous l'esclavage des Européens, dit-il, j'ai cru convenable de présenter à leur tour les Européens sous l'esclavage des noirs, afin de mieux nous convaincre de notre injustice à leur égard, et de la réaction d'une Providence. » Situation renversée, juste retour des choses d'ici-bas, vengeance des victimes, qui se montrent, d'ailleurs, plus humaines que leurs bourreaux. De quoi se plaindraient-ils Européens ? Ils récoltent ce qu'ils ont semé, car la vengeance est le fait de leur injustice. Le drame, d'un bout à l'autre, instaure le procès de l'Europe — « O Europe, c'est toi qui troubles le genre humain par l'intolérance de tes rois, de tes marchands et de tes prêtres ! » s'écrie Benezet. Les Européens se haïssent, s'épuisent en des guerres perpétuelles, donnent l'exemple de la perfidie, de l'injustice, de la haine, de la division. Empsaël, ministre du Maroc, dresse contre eux un implacable réquisitoire, insiste sur leur cruauté et sur leur corruption, leur op-

pose les noirs, sincères et généreux. Les blancs se jettent sur les pays lointains pour s'enrichir à leurs dépens. « Aucun noir ne leur a jamais fait de mal, déclare Empsaël, et cependant tout homme est voué par eux à l'esclavage. Des millions de mes compatriotes ont éprouvé de leur part un traitement semblable au mien. *Mon injure est celle de l'Afrique.* » Car les malheurs de l'Afrique viennent de la colonisation. « Ah ! s'écrie Empsaël, s'il me tombait entre les mains un de ces rois ou de ces ministres européens qui, au milieu de leurs plaisirs, ordonnent les malheurs de l'Afrique, j'accumulerais sur eux tous les fléaux de l'esclavage dont ils signent les traités. » D'ailleurs, ajoute-t-il, « *la politique de l'Afrique doit être opposée à toute celle de l'Europe* », et il dresse le plan de cette politique. Quant à Ozorio, il condamne l'esclavage en termes véhéments, car l'esclavage « *rompt les liens les plus sacrés de la nature* », sépare les pères des enfants, « *renferme tous les maux* ». Et Toraiide rêve de délivrer les esclaves. « O Dieu ! s'écrie-t-elle comme l'homme est traité par l'homme ! » Empsaël délivrera donc le Maroc et l'Afrique : « *Pour la victoire, dit-il, il ne nous faut que le souvenir de nos affronts.* »

Lorsque, en 1796, le *Conseil des Cinq-Cents* décida de prendre la défense des noirs opprimés et d'envoyer une commission d'enquête dans nos colonies, en particulier à l'île de France, se rappela-t-il les pages ardentes et généreuses de Bernardin ? On aime à le croire. Deux ans plus tôt, la Convention avait décrété l'abolition de l'esclavage dans les colonies, répondant ainsi au vœu de l'écrivain et de la majorité des Français. On dira : l'esclavage étant aboli, du moins dans sa forme ancienne, la protestation de Bernardin de Saint Pierre n'a plus qu'un intérêt historique. Est-il certain pourtant que, en 1959, elle ne retrouve point, hélas ! un regain d'actualité ?

L'ANTIRACISME COMME SUJET

Yves Jamiaque, ici même, a été extrêmement sévère pour le film de Stanley Kramer, *La Chaîne*. Sévère sur tous les plans, tant sur celui de sa valeur proprement esthétique que sur celui de son contenu. Tout en comprenant bien les sentiments qui l'inspirent, je crains de ne pas pouvoir être d'accord avec lui. Dans le cadre de la discussion organisée par le M.R.A.P. sur le thème : *cinéma et antiracisme*, je

par
Martine MONOD

voudrais simplement vous dire pour quoi.

Que *La Chaîne* — et comme je préfère le titre américain, *The Defiant Ones*, tellement plus significatif ! — ait des défauts, ce n'est pas douteux. Le scénario comporte un certain nombre d'in vraisemblances, ou plus exactement de coïncidences nettement abusives. D'autre part, le travail de la script-girl a manqué de rigueur ! Je revois ces chemises couvertes de boue, miraculeusement blanchies à la séquence suivante... ces cigarettes trempées, non moins miraculeusement séchées... C'est peu de

choses, mais il faut reconnaître que c'est bien agaçant. Ceci dit, c'est sur le fond du problème que je ne partage pas les conclusions d'Yves Jamiaque.

Le racisme est hideux partout, mais revêt des formes particulières suivant les pays où il sévit. Dans les Etats-Unis, compte tenu de la puissance d'un Faubus, de la nocivité de l'esprit sudiste, de la virulence des excités de Little-Rock, de la faiblesse présidentielle et de l'imbécillité politique d'une partie considérable du peuple américain, le film de Stanley Kramer est une œuvre courageuse, intelligente et, tout compte fait, extrêmement positive. J'aimerais qu'on puisse réaliser en France, par rapport au racisme antinord-africain, quelque chose d'aussi efficace.

Bien sûr, ce n'est pas parfait. Bien sûr, nous préférons une œuvre plus forte, d'où toute équivoque serait bannie comme elle l'était dans le remarquable film de Martin Ritt, *L'homme qui tua la peur* (*A man ten feet tall*). Mais faut-il condamner par principe tout ce qui ne va pas aussi loin que nous le voudrions ? Le fait est là : *La Chaîne* tend à administrer la preuve que la couleur de la peau ne crée

aucune différence réelle entre deux hommes et que le seul obstacle qui les sépare véritablement réside dans leurs préjugés. Le blanc (Tony Curtis) n'a jamais connu de noir. Son compagnon de chaîne (Sidney Poitier) est le premier avec lequel, en fait il ait l'occasion de parler. C'est aussi là une des idées-force du film : la nécessité de se connaître. J'aime bien ce grand crédit qui est fait, ici, à l'être humain, cette volonté de démontrer qu'une fois abattu le mur de l'incompréhension et de la méconnaissance, l'homme est capable de réagir sainement et de se libérer de cette « chaîne », la pire de toutes — la haine raciale.

J'aime bien aussi que, dans ce scénario conçu par un Américain de race blanche, le beau rôle soit indiscutablement donné au Noir, plus intelligent, plus conscient, plus évolué intellectuellement que son camarade. C'était déjà la tendance de Martin Ritt dans *L'homme qui tua la peur*, on ne peut que s'en féliciter.

Enfin, *La Chaîne* n'est pas un événement isolé. Dans la grande renaissance du cinéma américain à laquelle nous assistons depuis quelques années, il ne faut pas négliger le rôle considérable des « sujets ». Devant la

menace de la télévision, devant la désaffection du public, les cinéastes d'outre-atlantique — et, parmi eux, essentiellement, les producteurs indépendants en nombre croissant — ont souvent compris que, pour recréer l'intérêt autour de leur production, il fallait parler de choses intéressantes ! C'est une vérité de la La Palice — hélas, trop négligée. C'est ainsi qu'on peut voir — et qu'on a pu voir ces derniers temps — une série de films dirigés contre la guerre. L'antiracisme lui aussi, est à la base de nombreuses réalisations. Si discutables que soit *Moi et le Colonel* — personnellement, j'en ai été très irritée — il est tout de même frappant qu'un tel film, groupant des vedettes mondiales, ridiculise avec tant de virulence une forme particulièrement stupide de racisme.

Espérons, un jour, obtenir les films de dénonciation sans concessions que nous souhaitons. Mais n'accablons pas ce qui existe au nom de ce que nous voudrions voir exister ! Je suis sûre que le spectateur américain blanc de *La Chaîne*, en sortant du cinéma, ne pouvait pas regarder un autre Américain, noir, de la même façon qu'avant. C'est déjà un test valable.

Ce qu'en pensent nos lecteurs

La place nous manque pour citer toutes les lettres qui nous sont parvenues dans le cadre du débat ouvert dans notre dernier numéro sur les deux films « *La Chaîne* » et « *Moi et le Colonel* ». En voici quelques extraits :

En attendant d'autres films...

« Si des critiques sincères sont divisés sur « *Moi et le Colonel* », allant jusqu'aux extrêmes « j'étais charmé, conquis : *Moi et le Colonel* est une réussite » (Louis Mouscron) ; « Si j'étais juif, je cracherais sur ce genre de tentative » (Henry Magnan), il faut croire que ce film peut être vu de plusieurs manières. Et justement, ne doutant de la sincérité d'aucun, ils ont certainement tous tort et raison (...).

« Nous pouvons regretter la série d'anachronismes semée tout au long du film (...). Mais je vois là faiblesses du réalisateur. Plus grave est le cas de Jacobowsky, fuyant devant Hitler, le portefeuille bien rempli, lâche, se servant des autres pour arriver au résultat (celui-ci est louable : il faut sauver sa vie). Le contraste avec le colonel manque totalement de nuances. Le juif est sensible, intelligent, débrouillard, un des « types » que justement les antisémites combattent.

« Est-ce dire que je rejoins la façon de penser de Jeander, Claude Mauriac, etc... Pas exactement, car ce film n'est qu'une parodie, dont la valeur psychologique est primaire. Il faut surtout voir l'extérieur, c'est-à-dire un homme qui est juif, gagnant notre sympathie sur un autre homme qui est antijuif. L'insignifiance de la réalisation ne mérite attention que par cette réplique : « Vous n'aimez pas les juifs »... Pousser plus loin l'analyse conduit à des désagréments, et il faut conclure en espérant d'autres films où l'antisémitisme sera mieux dénoncé. »

M. SZTAJNFELD, Paris.

C'est grave...

« Je crois que Louis Mouscron se trompe. En sortant du cinéma, on se dit bien évidemment que le juif était charmant (puritanisme réservé, élégance, humanité, gefilte-fisch, tout y était...), mais aussi roublardise, tromperie. Occuper un château en se prétendant le représentant du comte de Paris... c'est grave grave cette idée que l'on donne du juif... »

J. HASSOUN, Strasbourg.

Le colonel découvre un homme

« ... Ce qui me surprend, ce sont les opinions exprimées par les critiques cités, dans votre dernier numéro. Certains donnent l'impression d'avoir vu le début, la fin ou le milieu du film, mais pas le film entier, et de n'y avoir rien compris. C'est le cas d'Henry Magnan, qui ne s'est pas aperçu que, vers la fin, Jacobowsky avait prouvé que loin d'être un lâche, il était un homme capable de vrai courage, voire d'héroïsme, lorsqu'il s'agit de ne pas trahir ceux qui lui ont fait confiance. D'ailleurs, pourquoi serait-il lâche ? Parce qu'il a refusé le duel qui l'opposait à un sabreur professionnel, avec toutes les chances de perdre la vie de la façon la plus bête et la plus inutile qui soit ? C'est précisément la découverte de cette capacité d'héroïsme qui force l'estime du colonel et l'oblige à s'apercevoir qu'il a affaire à un homme différent de lui mais son égal tout de même.

« Le réalisateur n'a pas prétendu s'attaquer, fusse sous une forme souriante, à tous les racismes, mais à une forme de racisme, la plus bête, le racisme atavique. Le colonel n'a jamais parlé à un juif, en a-t-il même approché ? Pour lui, Jacobowsky n'est pas un homme, mais une entité, qu'il a appris à haïr en venant au monde. Sa haine ne peut se comparer à celle que pourrait lui inspirer un Parisien débrouillard et antimilitariste, ainsi que le suppose M. Jeander, de « *Libération* », car pour le colonel, un Parisien serait toute de même un homme et qu'à priori il aurait probablement de la sympathie pour lui jusqu'au moment où il s'apercevrait qu'il a des opinions subversives. Au contraire, Jacobowsky, pour le colonel, n'est pas un homme avec ses qualités, ses défauts, ses opinions, il ne veut même pas savoir s'il en a. Ce n'est qu'après avoir vécu, contraint par les circonstances, avec Jacobowsky, que le colonel en vient à le considérer comme un homme (...).

Mme GOLFAND, Vincennes.

Sourire et déception

Y aurait-il pour le rire des sujets tabous ? Oui, semble-t-il à lire des critiques pourtant réputés comme Jeander, Claude Mauriac, Henry Magnan. Heureusement, le talent se moque des tabous, et Peter Glenville en a beaucoup, qui a su nous conter sur le mode plaisant, les avatars d'un juif polonais et d'un colonel antisémite polonais fuyant tous deux, comme des millions de Français, devant l'armée allemande victorieuse.

Et voyant ce film j'avais le même sourire que celui provoqué par la lec-

ture de Molière ou le spectacle des heurs et malheurs de Charlot. Cependant durant toute la projection je n'oubliais pas que Samuel Jacobowsky, s'il était pris par les Allemands, risquait de partir en fumée à Auschwitz.

C'est pourquoi Louis Mouscron, avec lequel je suis d'accord par ailleurs, se trompe, de même que Jeander, lorsqu'ils prétendent que l'on aurait pu faire un film semblable opposant des caractères semblables mais sans que les personnages soient juif ni antisémite.

Jeander se plaint que l'antisémitisme du Colonel soit « brut, traditionnel » ; en connaît-il donc qui soit « réfléchi, intelligent » ? L'antisémitisme de Xavier Vallat, de Bardèche ou des hommes du « *Pilori* » n'a-t-il pas abouti au même résultat et n'est-il pas la marque distinctive d'un crétinisme odieux ?

Pourquoi vouloir une « discussion sur le fond », discussion qui du reste serait stérile justement parce que l'antisémitisme n'a pas de fondement rationnable, au sens cartésien du mot ? Il nous suffit de voir vivre côte à côte, aux prises avec les mêmes difficultés, le colonel imbécile, matador écervelé, imbu de sa prétendue supériorité et d'autre part l'émigré juif polonais, humain, pacifique, réaliste, pour mieux comprendre combien l'antisémitisme est absurde.

Je ne sais quelle idée Henry Magnan se fait de la lâcheté et du courage, mais S.L. Jacobowsky est tout le contraire d'un lâche. C'est au contraire lui qui assume toutes les responsabilités et qui, en toute lucidité d'esprit, avec cette soif de vivre qui l'étreint, choisit la mort plutôt que la trahison.

Mes amis, courez, si vous ne l'avez déjà fait, voir ce film fin, intelligent, remarquablement interprété par Danny Kaye, Curd Jurgens, Akim Tamiroff et Nicole Maurey.

Sans doute est-ce parce que j'ai beaucoup apprécié « *Moi et le Colonel* » que « *La Chaîne* » m'a terriblement déçu. Yves Jamiaque a fort bien exprimé ce sentiment. Que de longueurs, de discours insipides !

Pour les auteurs de « *La Chaîne* » le paria blanc et le paria noir sont sur le même plan. Je voudrais croire que cela est vrai, hélas les informations en provenance des U.S.A. nous prouvent le contraire. Même en prison l'égalité n'existe pas. Quand un gosse peut être envoyé en maison de correction, s'il a la peau noire, parce qu'il a embrassé une petite fille ; quand un homme peut être condamné à mort pour avoir volé 600 frs, si son teint est sombre, « *La Chaîne* » ne peut nous émouvoir. La dénonciation du racisme est faussée. « Ne dites plus sale nègre et celui-ci ne se sentira plus offensé » : telle est la morale du film. Où est le « *J'accuse* » américain qui écartèlera la méduse de « *Little Rock* » ?

A. et J. DYMENSTAJN, Paris.

Ce qui est irritant...

« Je pense qu'il est déplacé de construire un film comique se déroulant pendant l'exode, heure dramatique, avec, comme personnage central un petit juif se tirant de tous les mauvais pas, capable même d'en tirer les

autres. Ce juif est représenté comme un parfait commerçant, débrouillard et rusé, qui nous enterrera tous. (Je dois reconnaître que l'auteur n'a pas craint de ridiculiser aussi les autres personnages.)

« Eh bien ! ce genre de juif existe, certes. Mais n'y en a-t-il pas d'autres ? Et qui ne se différencient pas des autres hommes par de telles caractéristiques. Ce qui est irritant, c'est que le spectateur, même s'il l'applaudit, sort parfaitement convaincu qu'il a vu un juif typique.

« Quand à « *La Chaîne* », c'est vrai que l'auteur a peint quelque peu en rose le problème du racisme. Mais il faut reconnaître, comme l'a écrit « *Droit et Liberté* » que toute l'Amérique n'est pas Little Rock.

« Pour moi, ce film n'est pas un documentaire, c'est un cas, tout simplement. Bien sûr, le problème n'est pas si simple, mais l'auteur a tout de même choisi ce sujet délicat. Le seul moyen de le traiter était bien de montrer deux hommes opposés par les préjugés racistes et qui devront, pour « en sortir », s'aider mutuellement. Et il fallait bien un cas exceptionnel, puisque, dans la vie normale, ils n'auraient pas pu se rencontrer et coopérer... »

Mlle Simone KRAWIEC, Paris.

La faveur du public

Nous citerons enfin, avec l'autorisation de l'auteur, quelques extraits d'un article de M. Roger Berg dans le « *Journal des Communautés* » :

« ... Tout cela n'est pas très profond, ni très tragique. On passe sur les routes de l'exode et à travers les interrogatoires des officiers allemands avec une virtuosité digne des auteurs du Boulevard. Lorsque Danny Kaye parait et anime un personnage bien humain, la densité du film s'accroît. Ce n'est certes pas « *La dernière chance* », qu'on a applaudi en 1946, ni « *To be or not to be* » auquel il s'apparente. Mais ce scénario adroit rencontre la faveur du public. Un léger accent de résistance s'y décèle, en même temps que se dessinent les contours de l'éternel errant, fidèle au passé, au souvenir de sa mère, au « gefilte fisch », à tout ce que signifie pour lui la chanson juive murmurée à travers les péripéties de l'intrigue comme un déji à la perpétuelle menace.

« Le cinéma a-t-il trouvé le moyen de nous peindre allègrement la silhouette jalote, mais intrépide du juif confronté à la menace ? Le courage tenace de Jacobowsky fait de « *Moi et le Colonel* » un film digne de remarque et d'une vérité assez forte pour recueillir l'adhésion de salles où ne se rencontrent pas que les descendants de ceux dont le destin s'est achevé dans les flammes des jours crématatoires (...).

« La farce, écrit le critique cinématographique du « *Monde* », prend par moments l'allure d'un apologue. On conseillera à ceux qui ne connaissent que le « *Journal de Anne Franck* » d'aller voir ce film plein d'ironie et de l'allègre exaltation d'un homme de dévouement, acceptant la mort parce qu'il croit à toute l'efficacité de la vie. »

Fabrique de Confection pour Dames

ROBES - JUPES - VESTES
MANTEAUX

Similis-cuir (plastylon-golf)

Parkas

Spécialité de VETEMENTS
DE PLUIE

ETS FEMIN

45, rue de Cléry - PARIS-2^e

Magasins et bureaux au 1^{er} étage

Tél. : LOU. 14-23

COMMISSION - EXPORTATION

Vente en gros exclusivement

(Suite de la page 3)
paraîtra, indique-t-on, dans le prochain numéro.

Les maroquinières, quelle que soit leur origine, attendent avec intérêt les suites de cette affaire. Et ils ne se contenteront pas de larmes de crocodile.

◆ Prisonnier... de préjugés

Ce n'est pas sans étonnement que nous relevons également un couplet xénophobe dans « Le Barbelé Brisé », organe de la section du Rhône de l'Union Nationale des Evadés de Guerre.

Il s'agit du compte rendu d'un gala, où chantait Dario Moreno. L'auteur de l'article lui suggère « d'élaguer les textes et les gestes » (sic), afin de mieux refléter, écrit-il, « l'esprit, la galanterie, en un mot le goût français ».

« Il est vrai, croit-il devoir ajouter, que tout le monde ne peut pas être né sur notre beau sol de France. »

Pour ce qui est du goût français, cet étrange conseiller ferait bien de prendre lui-même des leçons, tant il est vrai que le lieu de la naissance ne saurait à lui seul déterminer les qualités humaines ou l'intelligence d'un individu.

Et, dans les camps de prisonniers (car sans doute a-t-il été prisonnier), parmi ceux qui se sont évadés au péril de leur vie, n'a-t-il donc pas connu des hommes qui, pour n'être pas nés « sur notre beau sol de France », ne faisaient pas moins preuve de courage, voire d'héroïsme, au service de notre pays ?

Cette dure expérience aurait dû lui apprendre à ne pas juger sur la mine... et pas davantage sur l'origine.

HIER ET AUJOURD'HUI

◆ Un « touriste »

62.000 juifs vivaient en Grèce avant la guerre. Il n'en reste plus aujourd'hui que 5.400. Le capitaine Max Marten, adjoint au gouverneur nazi de Salonique, en a fait, pour sa part, arrêter et déporter plus de 46.000 de 1942 à 1944.

Rentré en Allemagne et devenu avocat à Berlin-Ouest, Marten revint comme « touriste » passer des vacances en Grèce, il y a quelque 18 mois. Mal lui en prit. Reconnu, il fut arrêté. Et son procès a commencé le 11 février devant le tribunal militaire d'Athènes.

L'acte d'accusation de 44 pages dresse un bilan impressionnant de ses crimes. A la déportation des juifs, au pillage de leurs biens, dont il s'occupait personnellement, s'ajoutent les tortures, les exécutions d'otages, toutes les persécutions, tous les meurtres qui lui ont valu le surnom de « bourreau de Salonique ».

Max Marten a décidé de plaider « non coupable ». Mais face à un témoin, il a dû reconnaître qu'il portait « une certaine responsabilité » dans les actes inhumains accomplis en Grèce par les occupants hitlériens.

Une foule nombreuse suit chaque jour le déroulement de cette affaire.

Max Marten est le premier criminel de guerre nazi jugé en Grèce, tous les autres ayant réussi à s'enfuir. Ce sera aussi le dernier, puisque le Parlement

grec, après une séance de nuit orageuse, a adopté, le 28 janvier, par 113 voix contre 63, une loi qui met fin aux poursuites contre les criminels de guerre allemands. Cette mesure affecte 850 individus qui se trouvent tous en Allemagne de l'Ouest.

Au cours de ce débat, un député, M. Vassilis Brakatzoulas, a rappelé que les Allemands, pendant l'occupation de la Grèce, avaient assassiné 105.000 otages, déporté 56.761 juifs et 30.000 Grecs, brûlé 1.770 villages, détruit 401.000 maisons, ainsi que l'ensemble du réseau téléphonique du pays, la totalité des ponts, 90 % du cheptel et 25 % des forêts.

◆ Deux 6 février

Xavier Vallat s'emploie, dans « Aspects de la France », à raconter le 6 février 1934. C'est pour reprendre les thèmes antisémites qui servent à alimenter alors la propagande des factieux.

Et il évoque à sa façon les scandales de l'époque, et surtout cette affaire Stavisky, autour de laquelle Maurras et ses pareils s'efforçaient de cristalliser tous les mécontentements.

« Un petit juif, Bessarabien, à l'imagination fertile, à l'esprit agile, aux manières insinuantes, écrit Xavier Vallat, a décidé de venir faire fortune dans ce Paris qu'auréole la victoire de 1918. Il a nagé d'abord dans le « milieu » de la Porte Saint-Martin, où il a trouvé un noyau de coréligionnaires aussi dépourvus de scrupules que lui », etc., etc.

Le schéma est connu... Mais l'intérêt du 6 février est de montrer, avec le maximum de clarté, comment peut être utilisé l'antisémitisme pour exciter à la haine contre la République et la démocratie. Il suffit pour cela de désigner un bouc émissaire d'origine juive, authentique financier coupable ou simplement homme politique, haut-fonctionnaire, qu'importe ! que l'on rend, par une audacieuse généralisation, responsable de tout ce qui ne va pas.

Cette méthode, on peut le constater, n'a pas perdu aujourd'hui toute son efficacité : certains n'ont pas manqué d'y recourir avant et après le 13 mai.

Evidemment, Xavier Vallat compare au 6 février 1934 celui de 1956 qui vit M. Guy Mollet céder devant les émeutiers d'Alger armés de tomates.

Si le 6 février 1934 a échoué, s'est « enlisé dans une fausse Union Nationale », le 6 février 1956, par contre, « contenait en germe, souligne Xavier Vallat, le mouvement du 13 mai qui en fut l'épanouissement ».

◆ Rebatet récidive

Trempant sa plume dans la même encre que lorsqu'il écrivait « Les Décombres » ou dirigeait « Je suis Partout », Lucien Rebatet, qui a oublié ses ennuis d'après la Libération, gratifie « Rivarol » d'un long article antisémitique.

Après avoir attaqué plusieurs person-

nalités françaises d'origine juive, il reprend le thème odieux selon lequel les juifs seraient responsables de la guerre de 1939-45, thème rajeuni et complété (il doit l'ignorer) par le nazi Nieland, qui affirme les juifs responsables également des persécutions qu'ils ont subies.

Et Rebatet promet de « s'expliquer un jour plus à fond » sur la question juive. Cela promet... A moins que, l'ici-là, le Parquet, usant de son droit (et accomplissant son devoir), ne lui ôte le goût de telles « explications ».

Le 2^e Congrès des écrivains et artistes noirs

Du 25 mars au 1^{er} avril prochain, se tiendra à Rome le deuxième Congrès des Ecrivains et des Artistes noirs de tous les pays du monde, congrès organisé par la Société Africaine de Culture.

Le premier Congrès avait eu lieu à Paris, à la Sorbonne, pendant l'été 1956, et il s'était donné alors pour tâche de situer les responsabilités, dans la crise que traverse depuis longtemps la culture africaine, de dissiper les équivoques et les mensonges entretenus en Occident à propos de cette culture, de rappeler la contribution qui avait été celle des peuples noirs, au patrimoine spirituel de toute l'humanité.

Dans leur résolution finale, les hommes de culture noirs, réunis à la Sorbonne, rendaient « hommage aux cultures de tous les pays » et appréciaient « leur contribution au progrès de la civilisation », engageaient « tous les intellectuels noirs à défendre, à illustrer et à faire connaître dans le monde les valeurs nationales de leurs peuples ».

« Nous, écrivains et artistes noirs, proclamons notre fraternité envers tous les autres hommes, et attendons d'eux qu'ils manifestent envers nos peuples la même fraternité ». Tel avait été le message final.

C'est à la suite de ce Congrès maintenant historique que s'est née la Société Africaine de Culture (S.A.C.), divisée en différentes sections nationales.

La S.A.C., qui veut réunir les hommes de culture noirs du monde entier, entend, avant tout, que les différentes cultures négro-africaines soient d'abord exprimées par les Noirs eux-mêmes, et qu'elles soient, dans l'expression qui en parvient aux autres peuples, le reflet fidèle de la réalité.

Cette double exigence a commandé le choix des thèmes qui vont être traités à Rome et des délibérations qu'ils suscitent.

Avec attention et discernement, avec passion, nous chercherons ensemble sur quelles bases peuvent être fondées l'unité et la solidarité culturelles du monde noir. Ensemble, nous chercherons à écarter ce qui nous divise, puisque nous traînons avec nous des siècles de cultures différentes ou opposées, et nous mettrons le doigt sur nos aspirations communes.

C'est pourquoi la tâche ne sera pas aisée.

Ayant à traiter les problèmes qui nous sont propres et à aborder les grandes questions humaines à travers nos œuvres, en allant chercher dans la sagesse et l'expérience de nos peuples, nos sources d'inspiration, ayant à bâtir une communauté de grands principes culturels, à bâtir un programme sur nos évidences, nos similitudes d'aspirations et d'expressions, nous avons pensé qu'il fallait d'abord, en un premier travail, établir les fondements et les chances de notre solidarité culturelle. Ce sera là l'objet de quelques rapports fondamentaux sur l'unité.

Ces bases étant posées et définies il faudra alors étudier les tâches et les responsabilités qui incombent à chaque discipline, discuter les difficultés particulières qui sont celles du romancier ou du physicien, du poète ou du technicien de la musique.

La diversité des origines, des conceptions philosophiques et politiques fera naître certainement des prises de position diverses et parfois contraires sur les différents sujets.

Mais la bonne volonté qui nous conduit à Rome sera le ciment qui, finalement, fera converger tous les efforts vers un même but. Il n'est pas douteux que, de nos débats, sortiront des conclusions fécondes et pleines d'avenir.

Léonard SAINVILLE.

ARC. 78-02

4, Rue Borda - PARIS-III^e

ARBITOURER

SPECIALISTE
CHEMISES - PYJAMAS
NYLON - TERGAL - POPELINE - LAINE
TOUTES FIBRES NOUVELLES
Meilleur accueil aux amis du M.R.A.P.

La Librairie Climats

Papeterie Tous les plus beaux
Reproduction de tableaux LIVRES

43, rue de Clichy
PARIS-9^e

TRI. 05-66

Recommandez-vous de « Droit et Liberté »

DE L'INDIVIDU A PRÉJUGÉS

(Suite de la page 1)

New York « dont le préjugé s'est accru après des contacts étroits avec les Noirs ont de très forts besoins d'agressivité... » Ce n'est pas nous qui le disons...

Mais ces enquêtes ne portent pas seulement sur des problèmes psychologiques. Certaines d'entre elles étudient l'attitude des différents groupes de population dans des cas concrets : logement, enseignement, métier. C'est ainsi qu'un travail anglais note les difficultés qui existent à Londres pour le logement des Etudiants de Couleur : 70 % des logeuses refusent les non-européens, et 90 % refusent les Noirs. Nous avons déjà dénoncé le caractère odieux et d'ailleurs absurde de telles discriminations en France.

Le problème de la ségrégation raciale dans l'enseignement est particulièrement grave aux Etats-Unis ; à lui seul, il mériterait toute une étude, et il ne semble pas que la place qu'il tient dans les études sociologiques soit en rapport avec son importance nationale, bien que l'auteur souligne avec sympathie tous les efforts hostiles à la ségrégation.

Mais les problèmes de l'emploi ont été bien étudiés. Dans la région de Manchester, en 1954-55, un rapport note que « certains employeurs hésitent encore à embaucher des travailleurs de couleur. De nombreux ouvriers de couleur ont fait l'expérience du chômage, et des travailleurs blancs ont manifesté une certaine hostilité à l'égard des noirs ». Aux Etats-Unis, un enquêteur écrit que dans le Sud « il est rare que des noirs aient des emplois qui les appellent à donner des ordres à des blancs », et un autre que « une instruction meilleure aide moins les noirs que les blancs à obtenir de meilleurs emplois ». Derrière la volontaire modération des termes, combien de drames individuels peuvent se deviner ! Et pourtant, « dans leurs relations de travail, Blancs et Noirs oublient ou modifient leurs sté-

réotypes conventionnels mutuels et leur collaboration se révèle efficace ».

L'enfance pervertie

D'ailleurs, si les enquêteurs ne sont pas tous d'accord sur les origines du préjugé racial, ils soulignent tous que ce préjugé n'existe pas chez les très jeunes enfants. Il n'apparaît qu'à la longue, sous l'influence du milieu, et encore les enfants d'une école anglaise, confiés pour quelque temps à deux maîtresses noires d'Afrique occidentale, ont montré après cette expérience une sympathie accrue à l'égard des noirs. Mais les enfants portent témoignage sur la réalité qui les entoure : c'est ainsi qu'aux Etats-Unis, on a donné des poupées noires et blanches à des enfants blancs et noirs, puis on leur a demandé de les placer dans des maisons de poupées : « les enfants des deux races ont donné de jolies maisons aux poupées blanches, et de pauvres aux poupées noires ». Constatation pleine de sens...

Parmi une multitude de faits rapportés, les plus intéressants semblent être ceux qui soulignent les rapports entre les problèmes raciaux et les problèmes de classe. Car il n'y a pas de différence intellectuelle fondamentale entre les races : aucune différence de développement mental entre enfants blancs et enfants noirs, constate-t-on aux Etats-Unis. Mais un enquêteur anglais voit dans le préjugé de couleur un reflet des antagonismes de classe : « Dans les classes moyennes, quand on invite chez soi une personne de couleur, c'est comme si on invitait le laitier ou le commis-épicer ». De même, dit-on aux Etats-Unis, « des attitudes favorables à l'égard de groupes minoritaires sont en corrélation positive avec des attitudes favorables à l'égard des classes populaires ». Un autre enquêteur signale « une étroite corrélation entre des attitudes hostiles à l'égard des juifs et l'insatisfaction des sujets touchant leur situa-

tion économique personnelle ». D'ailleurs, « des personnes tenues pour exemptes de préjugés font de la discrimination dans des situations qui, du point de vue social, semblent l'exiger ». Qu'est-ce à dire sinon que le problème des races est un faux problème ? Mais quand on se rappelle que les premiers succès de l'hitlérisme dans les classes populaires ont été obtenus quand on a vu de riches capitalistes juifs réduits à des emplois subalternes, on mesure tout le danger de ce confusionnisme tragique.

Le moyen le plus efficace

La conclusion qui se dégage de ces études, conclusion brièvement formulée et d'une sécheresse mathématique, mais parfaitement nette et d'autant plus éloquent, nous pouvons l'expliquer en soulignant que les préjugés raciaux sont des monstruosités, fondées sur d'effarantes erreurs scientifiques (comme la soi-disant odeur sui generis des noirs !) ou sur des jugements inspirés par la jalousie, l'égoïsme et la peur.

Ces préjugés, qui n'engendrent que la misère et le crime, peuvent et doivent être combattus : « Le moyen le plus efficace de modifier les sentiments raciaux des individus est de modifier la politique raciale des groupes avec lesquels ces individus s'identifient... L'intégration des différentes races dans une même situation aboutit à une diminution de l'antagonisme racial ».

Avons-nous, au M.R.A.P., jamais dit autre chose ? Il nous reste à recommander la lecture du Bulletin International des Sciences Sociales édité par l'U.N.E.S.C.O., à nos lecteurs, à nos adversaires, et même aux gouvernements qui paient de leurs deniers les organismes émanant de l'O.N.U....

Jacqueline MARCHAND.

Encore une affaire d'antisémitisme en Allemagne occidentale :

L'AFFAIRE SUMPF

La petite ville de Koepfern, non loin de Francfort, en Allemagne de l'Ouest, vient d'être le théâtre de graves incidents antisémites. « On se croirait revenu au temps des nazis », a pu écrire un journal local, en relatant les faits. Qu'on en juge.

Kurt Sumpf, un homme de 35 ans, seul rescapé d'une famille juive chassée par les nazis, est revenu en 1957 dans cette ville (où il est né), avec sa femme et son petit garçon. Le 1er août 1958, il devint propriétaire d'un café. C'est alors que les difficultés commencèrent...

Cinq hommes, un soir...

D'abord, il ne put obtenir la licence nécessaire pour l'exploitation de son café, la police « égarant » régulièrement ses demandes. Puis, un soir, il vit arriver chez lui cinq hommes, conduits par l'ancien nazi Kazurke. Installés au bar, ils s'amuserent à le menacer : « On tue ce juif ? » demanda l'un. « Il ne vaut pas même une balle » répondit un autre. « Dommage », s'écria un troisième, entrepreneur de pompes funèbres, *je l'enterrais bien à l'œil*. Effectivement, une balle fut tirée en direction du cafetier, en conclusion de ce jeu macabre.

Quelque temps après, la bande reparut et, sous un prétexte quelconque, les cinq hommes se précipitèrent sur Sumpf, le rouèrent de coups, le piétinèrent. Un jeune homme qui tentait de le défendre fut, lui aussi, sauvagement frappé.

Des policiers assistaient, impassibles à cette agression. En partant, ils lancèrent cet avertissement : « Ferme ta sale boîte juive, si tu veux rester en vie. »

Cependant à l'école, le garçon de Sumpf était constamment l'objet d'insultes et de brutalités de la part des autres élèves et de plusieurs maîtres.

Désespéré, Sumpf s'est adressé à un journal de Francfort qui, après enquête, a révélé cette affaire. Toute la presse maintenant l'a relatée, et, Sumpf ayant porté plainte, ses persécuteurs ont été inculpés.

S'il reçoit des quantités de lettres d'injures et de menaces, Sumpf est maintenant l'objet d'émouvantes manifestations de sympathie, qu'il est important de signaler. De nombreuses personnes, de tous âges, lui écrivent pour se solidariser avec lui. Des inconnus de Cologne l'ont invité avec sa famille à venir passer un week-end. Le directeur d'une maison d'enfants lui a offert de prendre soin de son fils. Il a été invité à venir vivre en Allemagne de l'Est.

Ainsi apparaissent à la fois la hargne des nazis qui n'ont pas renoncé, les complications dont ils bénéficient, et l'existence réelle d'un courant démocratique et antiraciste dans les couches profondes du peuple allemand.

Un cimetière sur dix

Pourtant, depuis l'affaire Nieland, dont nous avons publié le dossier dans notre dernier numéro, l'attention a été attirée sur cette plaie honteuse qu'est l'antisémitisme. Et il ne se passe guère de jour où l'on n'apprenne, à ce sujet, de nouveaux scan-

dales dans la République Fédérale Allemande. Non seulement le cas de Sumpf n'est pas une exception, mais l'on assiste depuis quelque temps à une nette recrudescence des menées racistes et nazies.

Le magazine *Metall*, organe du syndicat de la métallurgie, vient de publier la statistique suivante : depuis 1948, selon une méthode chère aux hitlériens, un cimetière juif sur dix a été profané en Allemagne occidentale, soit 176 sur 1700. « Ce qui se passe dans ce domaine est un symptôme dangereux » souligne cette publication.

Or, le nombre des profanations s'accroît actuellement à un rythme accéléré. A Fribourg, des croix gammées et l'insigne des S.S. sont peints en rouge sur six tombes du cimetière juif. Sur l'une d'elle même est inscrite la devise nazie : « Sang et Honneur ». A Dusseldorf, c'est sur la synagogue que sont peintes les croix gammées, tandis qu'à Detmold et à Horn, dans le nord, tous les bâtiments publics en sont couverts en une nuit. La presse cite enfin le cas de Gelsenkirchen, où, au début de février des inscriptions nazies ont été faites sur le monument aux victimes du nazisme.

Une nouvelle croisade

La brochure de Nieland n'est pas le seul exemple de propagande écrite en faveur de l'antisémitisme. Toute une littérature, une presse abondante s'y consacrent régulièrement.

A Lunebourg vient de s'ouvrir un procès intenté à la revue « *Der Weg* » pour insultes au chef du gouvernement et au chef de l'Etat. Mais on souligne également le caractère grossièrement raciste de cette publication, éditée depuis la fin de la guerre en Argentine, et largement diffusée en Allemagne occidentale. Un ancien numéro, intitulé : « *Le mensonge des six millions* » était entièrement destiné à nier les massacres de juifs par les hitlériens. Un autre, plus récent, traite de « *la nécessité de séparer les juifs des races pures* » et d'une « *nouvelle croisade que l'Allemagne doit entreprendre pour s'opposer au pan juif de domination mondiale* ».

Parmi les collaborateurs de « *Der Weg* », on trouve Johan von Lehrs, qui dirigea l'« instruction publique » en Allemagne nazie et fut l'instigateur des pogromes contre les juifs ; l'ex-colonel de la Luftwaffe Hans Ulrich Rudel ; l'ex-général Ernst Remer, qui fut chargé par Hitler de réprimer le complot du 20 juillet 1944, etc...

Un premier procès contre « *Der Weg* », il y a quelques années n'a pas abouti à son interdiction. Qu'en sera-t-il cette fois-ci ?

Dans le même ordre d'idées signalons, pour ces dernières semaines, les brochures et tracts antisémites de

« l'écrivain » Roeder, édités à Obernengau ; la nomination du secrétaire d'Alfred Rosenberg, Heinrich Haertle, à la direction du journal nazi « *Das Neue Reich* » ; enfin la publication dans le journal « *8-Uhr-Blatt* », à Nuremberg, d'une histoire de prétendu « meurtre rituel juif » qui se serait passée il y a 30 ans et que Julius Streicher, déjà, avait longuement exploitée dans le torchon « *Der Stürmer* ».

L'employé et le professeur

On ne compte pas les cas d'insultes, et de menaces à l'égard de juifs qui font dans toute l'Allemagne occidentale l'objet de plaintes devant les tribunaux : « *Sale juif, Hitler a oublié de te gazer !* » « *On devrait asphyxier tous les juifs* », etc... ce genre de réflexions qui revient de plus en plus fréquemment témoigne que la propagande de haine porte ses fruits et que les racistes se sentent encouragés.

Plus grave encore est le cas de ce nazi de Wiesbaden, un nommé Spaeth, qui chantait des refrains antisémites dans son bureau, alors qu'il était employé... au Service des réparations aux Israélites. Ou celui de Lothar Stielau, professeur dans une école supérieure de Lübeck, qui déclarait à ses élèves que le « *Journal d'Anne Frank* » est un faux, absolument fantaisiste.

Des voix s'élèvent...

L'évêque-coadjuteur de Limbourg, Mgr Kampe, a écrit dans l'hebdomadaire de l'évêché « *Der Sonntag* » :

« Selon toutes les apparences, il existe une ou plusieurs organisations clandestines qui entretiennent des contacts parmi les anciens nazis. En 1960, au plus tard en 1965, les crimes de l'époque nazie tomberont sous le coup de la prescription.

« Il faut s'attendre qu'alors, bien des gens qui manœuvrent encore maintenant dans l'obscurité avec prudence jetteront le masque. Il nous manque un rassemblement... et un semblant d'organisation... de toutes les forces « *antinationales-socialistes* », de façon à élever une muraille solide contre les attaques secrètes et souterraines qui sapent notre démocratie, encore insuffisamment consolidée.

« La plus grande difficulté que présente la résistance à l'influence nazie réside en ce que notre peuple allemand ne s'est pas libéré en esprit du national-socialisme. Une défaite militaire, même si elle présente une ampleur aussi catastrophique,

Dans diverses villes d'Allemagne pourtant, le « *Journal d'Anne Frank* » joue au théâtre, remporte un vif succès. Si bien que l'autre jour, de violents incidents ont éclaté au Conseil municipal d'Innsbrück : des conseillers demandaient que cette pièce soit interdite, tandis que des organisations nazies menaçaient de « faire sauter le théâtre ».

A Berlin-Ouest, fin janvier de graves incidents ont eu lieu dans un théâtre où l'on donnait la pièce « *Chronique du Ghetto de Varsovie* » œuvre de Thomas Harlan (fils de Veit Harlan, mais ardent antifasciste). De jeunes nazis ont provoqué des bagarres, crié des slogans anti-juifs et chanté le *Deutschland über alles*.

Une volonté implacable

On dirait que l'Allemagne de l'Ouest est en train de revenir en arrière, au temps où Hitler commençait à s'agiter. Mais il y a par rapport à 1930 une différence essentielle : les nazis ont conservé une influence certaine dans divers milieux, ils ont des hommes et des complices un peu partout, nombre d'entre eux occupent des postes importants dans les administrations, l'armée, la police, l'industrie, et ju que dans le gouvernement.

Il faudrait, pour les mettre hors d'état de nuire la volonté implacable de punir tous leurs méfaits, de leur enlever tout pouvoir. Or il semble bien qu'en dépit de ses bonnes paroles, le chancelier Adenauer ne soit pas disposé à user dans ce sens de son autorité.

que, n'est pas une preuve de la justesse ou de l'absurdité d'une idéologie. Notre peuple s'est détourné de l'hitlérisme non pas à la suite d'une prise de conscience intérieure de sa perversion morale, mais en raison des conséquences externes malheureuses. Entre temps, les choses sont tombées dans l'oubli, mais elles continuent à couver dans le subconscient de la plupart des Allemands. »

Treize éminents savants

Sous le patronage de treize éminents savants d'Allemagne occidentale, un document sur la renaissance du nazisme vient d'être édité à Karlsruhe.

« Les forces antidémocratiques, peut-on lire dans ce document, se sont développées ces derniers temps avec une rapidité et une intensité alarmantes. Ces forces s'emploient ouvertement à la réorganisation du nazisme... C'est un devoir national pour le peuple allemand tout entier de s'opposer à ce développement par tous les moyens légaux possibles. »

Veit Harlan sur nos écrans

Nous nous sommes élevés, dans notre dernier numéro, contre la projection dans deux salles parisiennes du film de Veit Harlan, « *Le Troisième Sexe* ». D'autres protestations se sont fait entendre, et le Cercle Bernard-Lacaze, intervenant directement auprès du directeur de ces deux salles, a obtenu le retrait du film.

Mais la firme distributrice, « Les Films Marbeuf », n'a pas renoncé à le diffuser. Et la censure, qui a autorisé ce navet pornographique, ne semble pas devoir revenir sur sa décision, grâce à laquelle on peut voir chaque jour s'étaler sur des écrans français le nom de l'auteur du « *Juif Süß* ».

Toute différente est la situation dans d'autres pays, par exemple en Suisse (où l'on projette en ce moment le film américain sur l'Affaire Dreyfus, interdit en France !). « *La France Catholique* » publie à ce sujet l'information suivante :

« Un nouveau film de Veit Harlan qui se qualifiait lui-même de « *metteur en scène représentatif du régime nazi* » a été récemment offert à un distributeur suisse. Etant donné que ce film intitulé « *Le troisième Sexe* », qui traite des problèmes de l'homosexualité, devait être projeté dans les cinémas suisses, l'Union Suisse du Film a violemment protesté... et rappelé que Veit Harlan avait également tourné le tristement célèbre film « *Le Juif Süß* », se rendant de ce fait complice de la préparation de l'opinion publique allemande aux massacres de juifs. En hiver 1952 déjà, sous la pression de l'opinion publique, la projection du film « *Immortelle Maîtresse* » n'avait pu avoir lieu dans les salles suisses de cinéma. Alors, M. Elter, conseiller fédéral, chef du Département de l'Intérieur, avait qualifié d'indésirables, en Suisse, les films de Veit Harlan.

« L'Union Suisse du Film se réserve aujourd'hui encore le droit de procéder à toutes démarches utiles pour empêcher la location en Suisse du récent film de Veit Harlan. Cette attitude est dictée par le fait qu'aujourd'hui encore, la projection d'un film de Veit Harlan constituerait un affront. Le contenu même du film ne vient en discussion qu'en seconde ligne. Mais ne devrait-il pas suffire à motiver un ferme refus ? »

Il faut croire qu'en France les pouvoirs publics et les autorités cinématographiques ne craignent pas un tel affront, un tel défi à la mémoire des victimes du nazisme. Ou alors, serait-ce le souci de ne faire aucune peine, même légère, au chancelier Adenauer ?

Office de voyages Lafayette

Licence de Voyage N° 423

SEJOURS EN FRANCE ET A L'ETRANGER
CIRCUITS EN AUTOCAR

TOUS BILLETS : FER - AIR - MER LOCATION THEATRES
78, rue La Fayette P A R I S - I X
Entrée : 18, rue Bleue Tél. : PRO. 96-52
Métro : Cadet TAI. 68-23

Huit jours gratuits en Israël

pour le prix d'un billet d'avion ou de bateau

Les magasins

AU MUGUET

ROBES - MANTEAUX - NOUVEAUTES

vous présentent leurs dernières CREATIONS PARISIENNES dans leurs magasins et succursales de Paris et de province LA SELECTION DANS L'ABONDANCE DES PRIX SANS CONCURRENCE

Direction et Ateliers

146, Rue du Faubourg-Poissonnière - PARIS (IX)

Téléphone : TRUdaine 64-64, 64-65, 64-66.

PARFUMS DE LUXE

ANCIENS ETABLISSEMENTS
J.W. CHUNN

Société BENAL Successeur
NORMAN ALBERMAN,
DIRECTOR

S.A.R.L. au capital de 1.720.000 frs

43, Rue Richer

P A R I S (9^e)

1st FLOOR

Tél : TAITFOL 42-06, 52-35, 56-64
NEAR FOLIES-BERGERE